

# Audun le Tiche

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION  
RETROSPECTIVE 2016

## *infos*

**Très Bonne  
Année 2017**



# Sommaire

Sommaire .....	Page 2
Edito du Maire .....	Page 3
Travaux - Urbanisme .....	Pages 4 à 7
Avec les honneurs .....	Page 8
La citoyenneté des jeunes .....	Page 9
Vie Municipale .....	Pages 10 à 12
Cérémonies Patriotiques .....	Page 13
EHPAD : Un nouveau directeur .....	Page 14
Social : Repas des Anciens .....	Page 15
Noce d'or .....	Pages 16 à 17
Goûter de la Fête des Mères .....	Page 18
Centenaires .....	Page 19
SAHLA .....	Pages 20 à 21
Scolaire .....	Pages 22 à 23
Saint Nicolas .....	Pages 24 à 25
Bibliothèque Municipale .....	Page 26
MJC .....	Pages 27 à 29
Associations .....	Pages 30 à 33
Manifestations Culturelles .....	Pages 34 à 37
Musique et chant .....	Pages 38 à 39
Sport .....	Pages 40 à 49
Comité de Jumelage .....	Pages 50 à 53
Commerces .....	Page 54
Environnement / Civisme .....	Page 55 à 56
Meio ambiente e cidadania .....	Page 57
Tribunes politique .....	Pages 58 à 59
Etat civil .....	Pages 60 à 62
Agenda .....	Page 63

## Bulletin d'informations municipales d'Audun-le-Tiche

**Conception - réalisation** : service communication

**Crédit photos** : Jean-Marie MILESI - Christel SZMIDT

**Imprimeur** : Imprimerie Klein - Knutange

**Mairie** : 12, rue Maréchal Foch - 57 390 AUDUN-LE-TICHE

**Tél** : 03.82.59.15.00 - **Fax** : 03.82.91.28.14

**Site internet** : [www.audun-le-tiche.fr](http://www.audun-le-tiche.fr)

**Facebook** : Mairie d'Audun le Tiche

# Éditorial



**Chers concitoyens,**  
**L'année 2016** qui vient de se terminer, a été marquée une fois de plus par la barbarie des attentats terroristes et les guerres dans de nombreux pays du monde.

Je tiens à renouveler toute notre compassion à l'endroit des familles qui ont perdu un ou plusieurs des leurs et formuler le vœu qu'on en finisse avec tous ces drames, ces guerres meurtrières et ces attentats qui frappent tant d'innocents.

Pour nous, habitants d'Audun le Tiche, de Rédange et Russange, l'événement marquant de cette année est l'ouverture au trafic de la liaison Micheville/Belval. Attendue depuis plus de 20 ans, notamment par tous les travailleurs frontaliers, cette nouvelle route a mis fin aux longues files de voitures qui traversent tous les jours nos communes, nos cités. Le premier coup de pelle donné le 13 juillet 2013 sur le site de Micheville, nous avait rassurés, enfin, sur sa réalisation.

L'inscription au titre des monuments historiques, par arrêté préfectoral, de la Nécropole Mérovingienne, du Calvaire, du Chemin de Croix et de l'Oratoire Ste Barbe, témoigne de l'importance de ce site, qui mérite d'être mis en valeur.

La réhabilitation du Carreau de la Mine a permis la sauvegarde du plus vieux chevalement, autorisé par Napoléon 1er pour une exploitation en sous sol du minerai de fer. Il témoignera pour les générations à venir de notre passé minier et sidérurgique. Un autre site audunois riche d'histoire est ainsi mis en valeur : l'aqueduc romain situé à proximité de la descenderie.

Soucieux de maintenir et développer les services à la population, nous avons, au cours des mois passés poursuivi les travaux d'entretien et de rénovation de nos installations. Près de 800 000 € ont été investis, sans emprunt, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses. Les contrats de délégation de service public pour l'exploitation des installations thermiques de l'ensemble des bâtiments de la ville, pour la gestion de notre eau potable ainsi que pour la gestion de la crèche « l'Île aux Trésors » et le contrat de transport des élèves vers le collège, la piscine et le périscolaire, ont été renégociés au cours de l'année écoulée.

Un nouveau contrat « Enfance et Jeunesse » a été signé par la ville et la MJC avec la Préfecture et la Caisse d'Allocations Familiales, pour les quatre ans à venir.

2017 sera une année importante pour notre pays en raison des élections nationales, présidentielles et législatives, en milieu d'année.

Elle sera très importante également pour notre ville, car elle marquera à mi-mandat, notre détermination à tenir tous les engagements pour lesquels nous avons été élus en 2014.

La rénovation du mur du Horlet. Avant les fêtes de Noël, le projet a été présenté aux habitants de la rue du Horlet et de la République principalement impactés par les travaux de confortation qui dureront jusqu'à la fin de l'été. Ce projet d'un montant de 475 000€ est subventionné à hauteur de 70%.

Les travaux d'aménagement intérieur du Temple, démarreront aussi dans les prochains mois. Entièrement rénové extérieurement, il témoigne de notre volonté de préserver le patrimoine de notre commune.

Les agencements nécessaires pour rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite les établissements recevant du public vont être entrepris.

L'aménagement du site du Carreau de la Mine va se poursuivre.

58 logements neufs réalisés par LOGIEST sur l'ancien site de gaz de France, rue Salvador Allende seront livrés aux futurs occupants courant mars.

La population d'Audun-le-Tiche continue d'augmenter. Les derniers chiffres fournis par l'INSEE font état de 6757 habitants au 1er janvier 2014. Le recensement en cours nous donnera davantage de renseignements sur notre population.

A toutes et à tous, je renouvelle mes vœux de bonne et heureuse année 2017.

**Lucien Piovano**  
Maire de la ville d'Audun-le-Tiche



Ouverture de la liaison Micheville-Belval le 16 décembre 2016

## Inauguration de la liaison Micheville - Esch/Belval

### Ca y est, enfin !

C'est dans le tunnel Central Gate d'Esch Belval que ce tronçon a été officiellement inauguré par le Ministre du Développement Durable Luxembourgeois, Monsieur François BAUSCH, par le Secrétaire d'Etat Français, Monsieur Christian ECKERT, et par le Président du Conseil Départemental de Moselle, Monsieur Patrick WEITEN.

Pas moins de 200 personnes étaient présentes à cette inauguration : ingénieurs, élus régionaux, départementaux, locaux ainsi que Monsieur le Préfet de région.



Inauguration de l'axe Audun-Belval

Le projet à caractère unique, initié par notre ville, a pu aboutir grâce à une coopération transfrontalière : politique, technique et financière.

Le Grand Duché a participé au financement des travaux côté français.

C'est une "première" qui a permis la mise en place de relation à l'échelle internationale. Le tunnel, long de 735 mètres a coûté 191,5 millions d'euros.

Il passe sous la terrasse des hauts fourneaux et sous les rails des chemins de fer luxembourgeois (CFL) à Belval.

Sa réalisation a nécessité une ingénierie impressionnante. La voie express de 3,3 km à 2x2 voies relie le rond point du Moulin à Audun-le-Tiche au rond point Raemerich à Esch-sur-Alzette.

Le désengorgement des axes classiques se fera progressivement, notamment pour Audun-le-Tiche qui est traversée par 20 000 frontaliers chaque jour.

Ce projet complexe, en grande partie réalisé, a mis en lumière la coopération entre deux équipes pour désenclaver le nord lorrain et former une zone urbaine transfrontalière porteuse d'avenir. Ce nouvel axe permettra également de mettre en valeur et de désenclaver l'ancienne place industrielle de Belval et l'ancienne friche industrielle de Micheville.

Pour être opérationnel, cette nouvelle route devra être reliée complètement avec les autoroutes A4 au Luxembourg et l'A30 en France.

Les autorités de chaque pays avancent la date de 2019.



## Rappel de l'historique du projet

Le projet de contournement de la ville d'Audun-le-Tiche remonte aux années 1990. Le trafic transfrontalier passait en très grande partie par le centre-ville. Très rapidement, la circulation a été saturée provoquant des ralentissements importants et continus. Le Maire de l'époque, Monsieur Angel Filippetti, avait tiré la sonnette d'alarme auprès des autorités départementales en constituant un dossier étayé en faveur d'un contournement de la ville. Son action a été poursuivie, sans relâche, par les maires successifs. C'est vers les années 2000 qu'un projet définitif a été retenu sur 3 propositions de tracés avancés.

**Une première section** a été mise à disposition des usagers en octobre 2014, elle reliait le giratoire de Villerupt à celui du Moulin. Très rapidement, elle a absorbé 70% du trafic de l'avenue Salvador Allende, à la grande satisfaction des riverains. **Le deuxième tronçon** a été inauguré le 24 juin 2016. Il concerne l'axe routier meurthe-et-mosellan, soit 6,5 km d'une nouvelle 2 voies partant de la friche basse du site de Micheville pour relier le giratoire desservant la RD26 à hauteur de Tiercelet.

C'est 4000 à 6000 véhicules / jour qui devraient désengorger le trafic dans la traversée des communes de Villerupt et Thil. 14,2 milliards d'euros ont été investis pour le désenclavement du secteur de Villerupt, à noter que 3 millions d'euros ont été consentis afin d'assurer la protection de la flore et de la faune des friches de Micheville.

**Le troisième tronçon** qui assure la liaison complète entre le giratoire du Moulin et celui de Belval a été ouvert au public le 16 décembre 2016.

## Réhabilitation du Puits Saint-Michel

Dernier vestige du passé minier de la ville encore présent sur le Carreau de la mine Saint-Michel, le chevalement a subi quelques travaux de rafraîchissement.

Sa structure, ternie par le temps, a retrouvé son éclat d'antan, cet été, après un sablage des parties métalliques.

Plusieurs couches de peinture ont été appliquées par une entreprise spécialisée permettant ainsi une protection efficace de l'édifice.

La Dame de fer audunoise trône fièrement sur le lieu qui accueille désormais le chapiteau et les festivités estivales.

Le chevalement a d'ailleurs été mis en lumière lors du tir du feu d'artifice de 2016. Un bel hommage pour ce monument du souvenir qui rappelle aux Audunois notre riche passé minier et sidérurgique.





## *Audun-le-Tiche emportée par les flots*

Dans la nuit du 21 au 22 juillet 2016, après un orage d'une violence rare, les habitants ont dû faire face à une soudaine montée des eaux.

Les rues de l'Alzette et des Fontaines ont été plus touchées. Près de 30 habitations ont été inondées avec, pour certaines, jusqu'à 1,50 m d'eau au rez-de-chaussée. Toutes les rues basses de la ville ont subi des dommages : caves inondées avenue de la Fonderie, place du Château sous les eaux, ...

Les dégâts matériels sont considérables. L'eau boueuse a tout dévasté sur son passage. Certains habitants ont tout perdu et doivent tout remettre en état.

Une cinquantaine de sapeurs pompiers ont été mobilisés toute la nuit pour des opérations de pompage. Une longue nuit pour les habitants et les secours avec environ soixante interventions sur la seule commune d'Audun-le-Tiche.

La RD16 a dû être bloquée par les gendarmes de la communauté de brigades de la ville et leurs homologues luxembourgeois. Le trafic entre Esch-sur-Alzette et Audun a été suspendu pendant plusieurs heures.

Monsieur le Maire et des élus se sont rendus dans le quartier le plus impacté en pleine nuit. Le Maire a immédiatement fait appel à une société spécialisée pour nettoyer et déboucher les avaloirs, le réseau d'eaux pluviales dans ce secteur étant totalement engorgé.

Il a rapidement constitué un dossier, auprès de la Préfecture, pour que la commune soit classée en état de catastrophe naturelle suite à ces inondations.

Cette demande a été transmise à la Commission interministérielle chargée des catastrophes naturelles. La reconnaissance de catastrophes naturelles a été décidée par un arrêté prit conjointement par les ministères des Finances et de l'Intérieur.

**Cet arrêté de reconnaissance a été remis à la ville d'Audun-le-Tiche le 7 décembre 2016**, les sinistrés en ont été informés immédiatement.

### **Remise en état de la rue de l'Alzette**

Suite aux violents orages qui ont provoqué inondations et dégâts rue de l'Alzette à Audun-le-Tiche, des travaux ont été entrepris pour réparer la chaussée.

La puissance de l'eau a eu raison de la couche de bitume, les regards et autres accès au réseau souterrain ont été soulevés, leurs abords dégradés.

La Ville a fait appel à une société de travaux publics et le chantier a rapidement démarré.





## Un point sur les travaux

La commune a réalisé des travaux conséquents en 2016 :

- Rénovation du mur situé rue des Fontaines
- Mise en sécurité des bâtiments communaux (alarmes école Jean-Jacques Rousseau et pose d'une clôture à la maternelle Francois)
- Réfection des peintures dans les bâtiments scolaires, la maternelle Mandelot en particulier, ainsi qu'une importante installation d'extraction/ventilation à la maternelle La Dell, suite à un diagnostic de conformité révélant une faible teneur en Radon
- Achat de matériel informatique et de copieurs
- Création d'un parking pour l'accès au mur d'escalade près de la ferme Andriollo
- Reprise et finition du parking de la salle Tomasi ainsi que du parking rue de la Meuse, en face des collectifs Benoît Frachon
- Réfection de trottoirs rues Salvador Allende et ZAC de l'Alzette
- Réfection d'une partie de la rue de l'Alzette endommagée suite aux inondations de juillet
- Equipement de nos écoles en Tableaux Blancs Interactifs (TBI) pour la 2<sup>ème</sup> année et en tablettes informatiques
- Achat d'un minibus et de deux tondeuses
- Réalisation de la plate-forme accueillant le chapiteau et d'un parking au carreau de la mine Saint-Michel
- Reprofilage du terrain de pétanque rue de la mine pour implanter leur chapiteau



Environ 77 000 € pris sur le budget d'eau potable, ont été investis :

- remplacement de canalisations, mise en place de vannes de sectorisation et renouvellement de branchements afin d'améliorer le confort des consommateurs.

Au total, près de 800 000 € de travaux ont été réalisés sans emprunt, grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses, tant en fonctionnement qu'en investissement.





## Des Audunois à l'honneur

Eric Jacquin, conseiller municipal et Président du Sivom de l'Alzette a été récompensé par la Préfecture pour ses 20 années passées au service de la population.

C'est le premier magistrat, Lucien Piovano, qui a remis au récipiendaire la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, en présence de sa famille et d'élus locaux.

Monsieur Jacquin a tenu à remercier tous ceux qui l'ont soutenu dès le début dans sa démarche et a donné les motivations qui l'ont poussé à faire son entrée en politique.



### Une médaille pour Pascal Janssen

En charge de la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers au sein des compagnies Thionville-Est et Ouest ainsi qu'à Audun-le-Tiche, depuis 1991, l'adjudant-chef a été médaillé de bronze de la sécurité intérieure des mains du préfet, le 10 septembre dernier.

Pascal s'occupe de 250 jeunes sur Thionville et environ, 25 sont sous ses ordres à la caserne locale.

"Ses" jeunes comme il aime à le rappeler sont sa fierté et font partie intégrante des toutes les manifestations de la commune.

Il leur inculque le respect, des valeurs et une discipline nécessaire pour devenir un pompier performant.

Pascal, également employé aux services techniques de la ville, est toujours resté fidèle à Audun-le-Tiche et à sa passion qui l'anime depuis 1987.

Il espère avoir la chance de revivre un jour un podium avec ses JSP au concours national. Nul doute que le challenge est possible étant donné la croissance de 50% qu'a connu le recrutement volontaire des JSP l'an passé.

Cette figure locale a également été mise à l'honneur par la municipalité lors des vœux du Maire à la population pour ses nombreuses années de bénévolat au service de la jeunesse audunoise, sa dévotion et son sens du partage.



La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers d'Audun-le-Tiche permet à des adolescents de 12 à 16 ans d'apprendre le métier de sapeur-pompier. Manœuvre incendie, gestes qui sauvent, vie en communauté et sport sont les grandes lignes d'un programme pédagogique destiné à préparer l'adolescent à vivre sa future activité de sapeur-pompier volontaire mais aussi sa vie de citoyen.

**Pour tous renseignements, contacter l'Adjudant-Chef Pascal Janssen au 07-71-04-58-40**



## Les jeunes et la citoyenneté

### Apprendre à être un bon citoyen

Lucien Piovano a accueilli les élèves de l'école primaire La Dell, en salle du conseil, renouant ainsi avec le professorat le temps d'une rencontre.

Attablés tels des conseillers municipaux, ils ont écouté attentivement les propos du premier magistrat qui portait sur le fonctionnement d'une mairie.

Le rôle d'une commune, les institutions, les associations, les travaux ou encore le personnel sont des sujets qui ont été abordés. Très curieux, les enfants ont interrogé Monsieur le Maire qui a répondu avec plaisir aux flots de questions. Ces dernières ont porté également sur des sujets comme l'histoire de la ville, son passé minier et sidérurgique.

Un livret a été remis à chaque élève afin d'y trouver les informations nécessaires et utiles pour devenir de bons citoyens.



### 18 ans : l'âge de la citoyenneté

Depuis quelques années maintenant, le Maire d'Audun-le-Tiche souhaite convier les nouveaux citoyens de la ville, à une petite réception de bienvenue.

Six jeunes adultes ayant atteint l'âge de la responsabilité ont donc été invités par le premier magistrat, salle du Conseil Municipal, au mois de mai.

Monsieur le Maire a remis aux jeunes citoyens les documents afférents à leur nouvelle qualité d'adultes responsables de leurs devoirs civiques ainsi que leur carte d'électeur. Il a réaffirmé toute la force d'un vote citoyen dans une démocratie parlementaire, notamment à l'occasion des futures élections présidentielle et législative. Elles se dérouleront, respectivement, les dimanches 23 avril et 7 mai et les 11 et 18 juin 2017.

Monsieur le Maire leur a souhaité d'en faire bon usage.



## Vie de la Commune

### Vœux du Maire

Jeudi 12 janvier à 19 heures, la salle Jean Moulin a accueilli la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire, à laquelle étaient conviées de nombreuses personnalités : le Député de thionville-Ouest, le Conseiller Départemental de Moselle, le Bourgmestre de Birkenfeld accompagné d'une délégation d'élus et de son prédécesseur, le Président de la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette, les Maires et élus de la Communauté de Communes, le Directeur de l'EPA et son adjoint, le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Thionville, le Commandant de la Brigade d'Audun-le-Tiche, le chef du centre de secours de la ville, les officiers du 40<sup>ème</sup> RT de Thionville, le Curé, la Principale du collège Emile Zola, le corps enseignant, les représentants des associations sportives et culturelles, les bénévoles, les commerçants, artisans, directeurs d'agences et responsables de sociétés, des administrés venus en nombre.

Devant l'importante assemblée le Maire, accompagné des élus de la commune, a rappelé les tragiques événements de l'année 2016. Il a réaffirmé sa confiance en l'avenir et sa détermination à mener à bien les projets en cours. Il a retracé l'important travail fourni par les élus pour maintenir et développer les services à la population.

Le premier magistrat a ensuite présenté à l'assemblée, en son nom et au nom des membres du Conseil Municipal, ses vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié.

### Huit bénévoles à l'honneur

Après avoir retracé le parcours de chacun, le Maire leur a remis la médaille de la ville ainsi qu'un diplôme de "bénévole méritant". Chacun eut son petit mot justifiant le travail accompli dans les associations de la ville.

Félicitations à tous ces bénévoles.



Frédéric MATHIEU - Monsieur le Maire - Roland MONTESI - Pascal JANSSSEN - Astride MONNET - Jeannine FOCANT - Joseph ANGELI et Serge FARNETTI



Claude HELF

Monsieur Claude HELF, n'ayant pu assister à la manifestation a, quant à lui, était reçu par le premier magistrat, en Mairie d'Audun-le-Tiche, le 18 janvier.

Lucien PIOVANO lui a remis la médaille de la ville ainsi que le diplôme de bénévole méritant pour toutes les années passées au sein de la Société Audunoise d'Histoire Locale et d'Archéologie (SAHLA).

### Vœux au Personnel

Le 5 janvier 2017, lors de la cérémonie de présentation des vœux du personnel communal au Maire, Monsieur Frank De Rossi, Directeur Général des Services a souligné le travail de collaboration et de confiance qui règne entre le personnel communal et les élus.

Il a salué les efforts consentis par le personnel pour répondre aux besoins de nos concitoyens dans le cadre du service public et a fait le point sur les travaux réalisés et en devenir.

Le Maire a présenté à son tour ses vœux de bonne et heureuse année et remercié le personnel communal qui œuvre tout au long de l'année aux côtés de l'équipe municipale.



Monsieur le Maire, Frank DE ROSSI (DGS), Muriel LONGHI (DRH) et Françoise PINTAR

### Remise de médailles

Cette cérémonie était l'occasion de mettre à l'honneur 2 agents :

Daniel SILVERIO, responsable de l'atelier municipal, devait recevoir la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 35 années de service au sein de la collectivité, malheureusement malade, il n'a pu assister à la manifestation. Ce n'est que partie remise puisqu'il recevra, prochainement, sa médaille en compagnie de sa famille et de ses collègues. Daniel fait valoir ses droits à la retraite en ce début d'année 2017.

Françoise PINTAR, agent de service, quant à elle, bénéficie d'une mutation vers le collège Emile Zola. La soirée s'est achevée autour d'un apéritif dinatoire.



Daniel SILVERIO a été reçu par Monsieur le Maire le jeudi 26 janvier en salle du Conseil Municipal, entouré de sa femme Arlette et de tous ses collègues de l'atelier municipal.

Il est désormais à la retraite depuis le 27 janvier 2017.

Nous souhaitons une très belle retraite à Daniel et une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions à Françoise.



## Solidarité après l'attentat de Nice



Le 14 juillet, jour de Fête Nationale, s'est transformé en un jour de deuil pour la France.

La ville de Nice, touchée par l'attaque terroriste d'un camion-bélier sur la promenade des Anglais, peu après le feu d'artifice, a connu une des heures les plus sombres de son histoire.

Revendiqué par DAECH, l'attentat a fait 86 victimes, dont 10 enfants et adolescents, et plus de 400 blessés.

Les élus et les habitants d'Audun-le-Tiche, à nouveau choqués et indignés par cette folie meurtrière, se sont réunis, comme dans toutes les communes de France, le 18 juillet à midi, sur le parvis de la mairie, pour une minute de silence en hommage aux victimes.

La France n'est pas la seule victime du terrorisme. Le Belgique, l'Allemagne et la Turquie ont payé un lourd tribut à la démocratie.

### Du renfort au sein du personnel communal

L'année 2016 a vu le départ de nos deux agents de ville Christophe GIROLDINI et Stéphane CHOJNACKI. Ils ont été remplacés par un agent de Police Municipale, Hervé STURMA et 3 ASVP en contrat (Agent de Surveillance de la Voie Publique), Marc SHERER, Célia BEGGIATIO et Raphaël PIERRON.

Afin de pallier à la longue maladie d'Arlette SILVERIO et à son prochain départ à la retraite, le service comptabilité s'est renforcé par l'arrivée de Natacha MASSON qui travaillera en étroite collaboration avec Marc ZIMMER, responsable du service comptabilité, pour la partie investissement et comptabilité générale.

De plus, Hugo PINTO, employé au service Etat Civil / Population, géré par Martine INSALACO, s'est vu proposer un CDI. Il participe à l'accueil du public, toujours plus nombreux. Portugais d'origine, il est d'un grand secours pour tous les immigrants venant du Portugal et leur donne la possibilité de s'informer de toutes les démarches administratives grâce à sa maîtrise de la langue.



Hervé



Marc



Célia



Raphaël



Natacha



Hugo



## Cérémonies patriotiques

Fête Nationale du 14 juillet

Chaque année, Audun-le-Tiche se fait un devoir de rendre hommage aux victimes des différents conflits qui ont marqué tragiquement notre histoire en présence des Maires de Gualdo Tadino, de Birkenfeld et Duzniki Zdroj.



Commémoration du 19 mars "Cessez le feu en Algérie"



Commémoration du 8 mai - Salle Mandela (MJC)



Journée commémorative de la Déportation - Avril



Commémoration du 5 décembre "hommage aux morts pour la France lors de la Guerre d'Algérie"

Dépôt de gerbe effectué par Monsieur le Maire et Hippolyte HENRION, Président de la section locale de l'U.N.C (Union Nationale des Combattants) malheureusement décédé brutalement quelques jours après la commémoration.



Commémoration du 11 novembre



## Un nouveau directeur à l'EPHAD

### 2017 : des changements à la maison de retraite Angel Filippetti

#### Un nouveau directeur et une nouvelle présidente

Directeur depuis plus de 10 ans, Monsieur Patrice RAVAINÉ a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté l'établissement le 23 décembre 2016. Monsieur Dominique CIPRIANI, nouveau directeur, originaire d'Audun-le-Tiche, a pris sa succession le 1er janvier 2017.

Travailleur, enthousiaste et déterminé, il possède de multiples compétences, acquises au cours de ses fonctions précédentes en tant que Directeur des Ressources Humaines en milieu hospitalier.

Monsieur CIPRIANI met son expérience au service des résidents, du personnel et des familles.

Pour lui, *"tous les postes sont importants puisqu'ils conditionnent le bien-être des pensionnaires."*

Sa devise est d'ailleurs *"professionnalisme et communication"*.

Les contacts pris avec l'ensemble des personnels et des membres du Conseil d'Administration, depuis son arrivée, augurent d'une bonne gestion de la maison de retraite pour le bien-être des résidents.

Madame Mireille TERNET, conseillère municipale, déléguée de la ville, préside le conseil d'administration.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouvelle fonction !

**L'EPHAD Angel Filippetti est constitué d'un bâtiment principal de 65 lits destinés aux résidents et d'une unité de 14 lits réservée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. A noter, qu'un accueil de jour pouvant recevoir 6 personnes est ouvert de 9h à 17h toute la semaine.**



Structure pour l'Accueil de Jour



Unité Alzheimer



Unité Alzheimer (vue extérieure)

#### Contact

Téléphone : 03 82 82 20 00 Fax : 03 82 82 20 11

Email : [Mapa.secretariat@nerim.fr](mailto:Mapa.secretariat@nerim.fr)



## Le traditionnel repas des Anciens

La ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aiment à chouchouter ses anciens. Chaque année un repas leur est proposé salle Jean Moulin. L'occasion, pour plus de 200 personnes présentes de revoir connaissances ou amis et de partager un moment de convivialité.

Après les discours de Mireille Djebar, adjointe au service social et de Lucien Piovano, Maire de la ville, les bénévoles ont effectué le service à table. Le groupe des «Barons Noirs » s'est occupé d'animer l'après-midi et de faire danser les convives. Encore une belle fête bien appréciée.

### Dates à retenir

Comme les années précédentes, le CCAS offrira en 2017 le traditionnel goûter de la Fête des Mères.

- Les mamans se retrouveront salle Jean Moulin le **samedi 27 mai**.

- Les couples de la commune, célébrant leur noce d'Or, seront honorés le **mercredi 14 juin**.

- Tous les Audunois nés avant le 31 décembre 1951 seront invités au Repas des anciens avec leur conjoint le mercredi 18 octobre 2017. **Inscriptions en Mairie au service du CCAS dès septembre.**



*Les bénévoles ayant effectué le service à table*

### SOLIDARITE DE VOISINAGE

Le lien social s'affaiblit, comment le recréer?

Evitons l'isolement des personnes

Humanité, altruisme, volonté d'aider, de secourir, ne soyons pas indifférents à nos voisins.

Un volet fermé depuis plusieurs jours ! On n'aperçoit plus son voisin sortir de son habitation !

Allons vers lui...

**SOYONS VIGILANTS !!!**

### Horaires d'ouverture du CCAS

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de  
13h30 à 16h00

### Les permanences de la vice-présidente Mme Mireille DJEBAR

Jeudi : 9h à 10h sur rendez-vous

### Numéros utiles

Allo Enfant maltraité : 0 800 05 41 41 ou le 119

SOS Femme battue : 01.30.63.82.50

Harcèlement à l'école : 0 808 80 70 10

Jeunes Violence écoute : 0 800 20 22 23



## *De longues années heureuses de vie commune*

Comme chaque année, la ville a tenu à mettre à l'honneur les couples audunois fêtant leurs nocés d'Or, de Diamant voire de Platine.

Félicitations à tous, nous leur souhaitons encore de longues années à parcourir ensemble.



*Jeanne et Germain HABAY (60 ans)*



*Louise et Joseph MENGOTTI (60 ans)*



*Bruno et Lucia MANGILI (50 ans)*



*Raymond et Olga CHRZANOWSKI (50 ans)*



*Ida et Jean SALLUSTI (60 ans)*



*André et Monique GORI (50 ans)*



*Rita et Daniel BRISTOT (50 ans)*



*Danielle et Roger MONCLIN (50 ans)*



*Sergio et Rina SPADONI (50 ans)*



## Fête des mères

Les mamans répondent toujours favorablement à l'invitation du CCAS qui organise, chaque année, un goûter pour célébrer cette fête traditionnelle.

En présence d'élus, Monsieur le Maire, Lucien Piovano et Mireille Djebar, Adjointe chargée des Affaires Sociales, ont remercié les mères d'avoir répondu en si grand nombre à cette invitation.

Elles ont ensuite partagé les délicieuses pâtisseries qui leur ont été offertes et servies par les bénévoles.

A la fin de la collation, chaque maman s'est vu offrir un présent.

### Le goûter de Pâques des anciens

Le Centre Communal d'Action Sociale ne déroge pas à la règle cette année encore, en proposant aux résidents de l'EPHAD et du foyer des anciens, un goûter de Pâques. L'orchestre des Barons Noirs, coutumier de l'évènement, a mis l'ambiance dans les deux établissements. La municipalité, toujours soucieuse du bien-être de ses aîeux, a offert, pour l'occasion, aux résidents, posters et affiches qui égayaient désormais les murs de l'espace de vie commun.



## Référente violences conjugales : Une interlocutrice de proximité



**Un constat s'impose : les violences envers les femmes augmentent.**

En France, sur une année, une femme sur 10 est victime de violences conjugales et une femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son conjoint. Une référente "violences conjugales" est à votre disposition. Sa mission est d'être une interlocutrice de proximité, qui vous accompagne dans vos démarches, vous écoute, vous conseille, vous soutient et vous aide à sortir de la violence et à retrouver votre autonomie.

**Viviane BAHL**, référente violences conjugales, se déplace en Mairie d'Audun-le-Tiche **tous les 4<sup>èmes</sup> lundi de chaque mois** (hors jours fériés), de 9h à 11h. Elle est joignable du lundi au vendredi au **07 77 95 29 60** (horaires de bureau) ou par mail à [athenes.referentviolences@orange.fr](mailto:athenes.referentviolences@orange.fr)



## 200 ans d'histoires

### Hommage à Fernand SBROGLIA

Une cérémonie organisée par le syndicat CGT des veuves et retraités mineurs, en association avec la ville d'Audun-le-Tiche et son Centre Communal d'Action Sociale s'est déroulée en mai dernier pour honorer les 100 printemps de Fernand Sbroglia. Côtisant à la CGT depuis 80 ans, il en est un des plus anciens adhérents.

Né le 8 mai 1916 à Aquila en Italie, il arrive en France en 1924, sa famille fuyant le régime politique italien. Il a été un témoin privilégié de l'histoire du 20<sup>ème</sup> siècle. Ses talents de footballeur le sauveront durant la Seconde Guerre Mondiale : il est arrêté puis relâché grâce à un arbitre souhaitant le faire signer dans le club allemand de Trèves.

Le Centenaire est connu pour sa mémoire exceptionnelle, il est intarissable sur l'histoire du football à Audun-le-Tiche. Il deviendra d'ailleurs correspondant sportif pour le Républicain Lorrain et l'Est Républicain.

Monsieur Sbroglia est régulièrement sollicité par les professionnels souhaitant rédiger des articles. Il est toujours resté très au fait de l'actualité, locale ou internationale, et demeure une mémoire vivante sur la JSA Football.

Côté professionnel, Monsieur Sbroglia a passé toute sa carrière dans les mines de l'Arbed (mine Montrouge) dont il est retraité depuis 1966. Il a épousé en 1945 Angèle qu'il eut la douleur de perdre en 2004 et avec qui il a eu 2 enfants.

Souhaitons-lui d'avoir encore de belles années à vivre en compagnie de ses enfants et petits enfants !

### Une centenaire très alerte : Madame Catherine ZORN !

C'est à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, que Madame Catherine ZORN, entourée de sa famille, a fêté son 100<sup>ème</sup> anniversaire.

Née le 25 avril 1916 à Schiffange au Luxembourg durant la première Guerre Mondiale, elle est bien connue dans tout le secteur grâce à l'entreprise de peinture de son mari.

Toujours parfaitement apprêtée et en pleine possession de ses moyens, Madame Zorn ne paraît pas son âge.

Monsieur le Maire, les élus, la famille, le personnel de l'EHPAD et les résidents se sont donc retrouvés autour d'un magnifique gâteau d'anniversaire. Elle a écouté avec attention les différents discours et a reçu, avec grand plaisir, les bouquets de fleurs et cadeaux divers.

Nous lui souhaitons encore de belles années à l'EHPAD Angel Filippetti.





## SAHLA

### Les journées nationales de l'archéologie

Comme chaque année, la Société Audunoise d'Histoire Locale et d'Archéologie s'efforce de faire vivre les journées de l'archéologie en proposant au public une découverte de la Nécropole mérovingienne, du chemin de Croix, du Calvaire et de la Chapelle Sainte-Barbe. Cette année, le public avait également la possibilité de visiter les vestiges de l'ancien aqueduc.

En juin dernier, une cinquantaine de personnes ont suivi avec beaucoup d'attention les explications des différents guides sur les fouilles et les découvertes menées sur les sites historiques.



*Luca Braccini explique aux visiteurs comment fonctionnait l'aqueduc*

### Le site du Calvaire : monument historique !

#### Historique de la démarche

Il y a quelques années la SAHLA avait évoqué avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles la possibilité de classement du site de la nécropole mérovingienne.

Suite à une sollicitation du Président de l'association, Monsieur Robert HABAY, en direction de la ministre de la culture et de la communication, une étude en lien avec les services de la DRAC et la ville d'Audun-le-Tiche a été menée afin d'obtenir le classement du site au titre des monuments historiques.

Par courrier en date du 16 octobre 2015, le Préfet de la Région Lorraine invitait Monsieur le Maire d'Audun-le-Tiche à participer à la séance de la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites de Lorraine, qui siégeait le 17 décembre dans les locaux de la Direction régionale des affaires culturelles à Metz. Le dossier de proposition de protection au titre des monuments historiques de la Nécropole mérovingienne était inscrit à l'ordre du jour.

La présentation du dossier avait été confiée à Madame Enora JUHEL, qui avait rencontré à plusieurs reprises les membres de l'association.

Le Maire et Monsieur HABAY, qui l'accompagnait, ont fait l'état de tout l'intérêt que représentait cette Nécropole mais aussi les autres monuments : calvaire, chemin de croix et chapelle Ste Barbe, qui constituent un ensemble tout à fait exceptionnel sur ce site.



*Croix du Calvaire*

Les membres de la commission, au nombre de 32, ont été surpris et convaincus de la nécessité de protéger l'ensemble du site et ont proposé le classement de la nécropole et l'inscription des autres monuments, au titre des monuments historiques. L'arrêté préfectoral portant l'inscription au titre des monuments historiques a été pris le 1<sup>er</sup> décembre 2016 par le Préfet de la Région Grand Est.



*Nécropole mérovingienne*

## *Les journées du Patrimoine*

### **Les journées du Patrimoine**

L'édition des Journées européennes du Patrimoine a eu lieu les samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 de 14h00 à 18h00.

La SAHLA a proposé de visiter la nécropole mérovingienne, comme tous les ans, mais nouveauté cette année, elle a accompagné le public toujours très intéressé par l'histoire de notre ville jusqu'au carreau de la mine pour lui faire découvrir une portion de l'aqueduc gallo-romain à l'origine du nom de notre ville.

Lors du parcours, les différents guides ont également fait découvrir aux personnes présentes une curiosité enchassée dans le coin d'une maison ancienne de la ville et aussi l'histoire de la faïencerie Villeroy et Boch.



### **Ce sera finalement le Temple !**

Après quelques rebondissements, le Temple protestant devrait finalement devenir, en accord avec la municipalité et les responsables de la SAHLA, le nouvel Espace archéologique.

Les travaux d'aménagement intérieur débuteront au printemps. La SAHLA s'est engagée à les prendre en charge ainsi que la présentation des collections.

Les plans du futur espace d'exposition ont été confiés à un architecte qui doit présenter un dossier à la hauteur des espérances des responsables de la ville et des membres de l'association audunoise.

Des réunions sont prévues avec les services compétents, municipalité et architecte pour valider ces travaux.

Leurs montants s'élèvent, à près de 1 million d'euros.

Une subvention de 150 000 euros a déjà été attribuée par le Ministère de l'Intérieur sur les fonds parlementaires.

Un dossier a été déposé auprès de la Préfecture pour obtenir des subventions de l'ordre de 50% sur le fond spécial d'investissement local.



*Temple protestant*



## *L'athlétisme interécoles : les JO des enfants*



385 enfants des classes de CE2 des différentes écoles de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette et Hussigny, s'affrontent, chaque année, au stade Brandenburger d'Audun-le-Tiche.

Les écoliers se sont démenés pour faire briller leur classe et accéder à la plus haute marche du podium.

Les jeunes compétiteurs ont été motivés à la vue des prix qui ornaient joliment la table des récompenses. Chaque participant a reçu une médaille et chaque classe a été récompensée d'une coupe. Le soulier d'Or a été remis à l'école Jules Ferry de Russange qui le remettra en jeu l'an prochain.

Une belle organisation orchestrée avec brio par les membres de la JSA Athlétisme, et grâce au support financier de la Communauté de Communes. De quoi faire, peut-être, naître des vocations...

### **Les militaires en visite à l'école Jean-Jacques Rousseau**

Une opération mise en place conjointement par les Ministères de la Défense et de l'Education a permis à 4 classes de l'école Jean-Jacques Rousseau d'entretenir une correspondance avec des militaires en opération extérieure.



Par leur dessin et leur message, les élèves apportent soutien et réconfort à ces soldats loin de chez eux et de leur famille.

Afin de concrétiser ce projet, des militaires du 40<sup>ème</sup> Régiment de Transmission de Thionville sont allés à la rencontre des jeunes de l'établissement.

Le Capitaine Salvadori a répondu aux innombrables questions des écoliers, fortement intéressés par les uniformes et la signification des grades et médailles, après leur avoir expliqué les missions de l'armée.

Il a particulièrement bien résumé leur rôle par cette jolie phrase, comprise de tous : « Nous ne sommes pas là pour faire la guerre mais pour protéger la Paix ». Une action civique certainement à renouveler.



## *Le Marché de Noël : 10 ans déjà !*

Les élus de la Ville, les écoles maternelles et primaires, parents d'élèves et membres de la MJC se relaient sur les stands du traditionnel marché de Noël.

Les enfants ont, comme d'habitude, confectionné des petits présents vendus par des parents et des enseignants engagés dans cette belle manifestation.

Vin chaud, gaufres et sandwiches de porchetta sont venus agrémenter la pause de midi.

Petits et grands ont ainsi pu profiter de l'animation musicale des Barons Noirs, du Père Noël et de ses bons hommes présents pour l'occasion.

Le bénéfice, qui s'élève à plus de 2000 € a été reversé le 2 février à chaque école, au prorata du nombre d'élèves.

Un grand merci à tous les partenaires, associations, au Crédit Mutuel et autres sponsors, qui ont participé au succès de cette manifestation, sans oublier els enfants et adultes qui ont animé par des chants et des danses cette belle journée.



*L'animation des "Barons Noirs" et de la MJC a ravi petits et grands.*





*Ecole La Dell*

## *Saint Nicolas*

C'est le personnage le plus attendu par les enfants des écoles maternelles, il est bon, généreux et distribue des friandises.



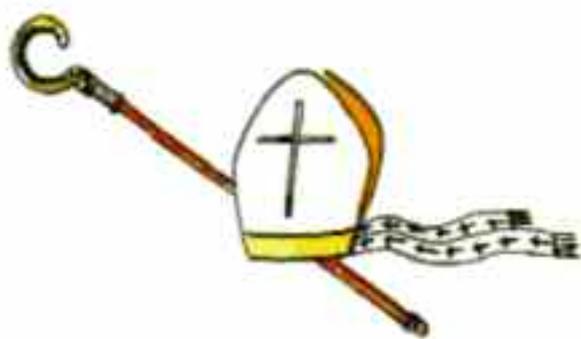
*Ecole Francois*



Impressionnés, les enfants ont quand même tenu à embrasser Saint Nicolas et à lui confier leurs petits secrets.

Merci Saint Nicolas !

A l'année prochaine !



*Ecole Mandelot*



*Ecole Centre*

Le périple de Saint Nicolas, dans les écoles maternelles, est un moment de curiosité et de bonheur pour les enfants.



*Ecole Mandelot*





## Bibliothèque Municipale Anne Blanchot-Philippi

La bibliothèque Anne Blanchot-Philippi organise bon nombre d'activités tout au long de l'année. Que ce soit en collaboration avec "Le Sillon" de Boulange ou en plus petit comité au sein des locaux de la bibliothèque, elle-même, Elisa DENIS, et tous les bénévoles proposent des manifestations intéressantes petits et grands.

A l'occasion des Insolivres, manifestation importante de l'année, les bibliothèques de Villerupt, Boulange et Audun-le-Tiche avaient conviés leurs lecteurs au spectacle de la compagnie Troll intitulé "Je m'ai fouluré l'poignet" d'après une oeuvre de Baru "Les années Spoutnik".

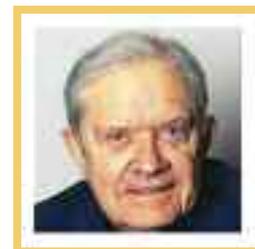
Une centaine de personnes se sont donc retrouvées, salle Jean Moulin, dont Baru lui-même, pour assister à la prestation du conteur Richard Petitsigne qui a repris les thèmes abordés et chers à l'illustrateur natif de Thil.

Ce spectacle aura eu le mérite de faire rire l'assemblée et au terme de son monologue, le conteur a reçu les applaudissements qu'il mérite au vu de sa belle prestation et de son talent.

### L'année 2017, en préparation

Les membres de la bibliothèque municipale, accompagnés par le Sillon et le Forum de Boulange organisent du 6 au 8 octobre un hommage au célèbre parolier, Pierre Delanoë. Sur le même principe que la première édition qui avait mis à l'honneur Claude Lemesle, en 2015, des chansons écrites par Pierre Delanoë seront interprétées par 10 musiciens et chanteurs, principalement de la région.

D'autres surprises sont d'ores et déjà en préparation et attendront un public d'avance conquis. Nul doute que cette manifestation rencontrera, à nouveau, un vif succès !



Pierre DELANOE

#### Ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 15h à 18h
- Mercredi de 9h à 11h30 et de 15h à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Samedi de 9h à 11h30 et de 15h à 17h

#### Contacts :

Elisa DENIS  
bibliotheque-municipale@audun-le-tiche.fr  
03.82.91.28.12  
31, rue du General Leclerc (MJC)



Bobin

### Les Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, la bibliothèque Anne Blanchot-Philippi en collaboration avec la MJC d'Audun-le-Tiche, le Forum et le centre socioculturel Le Sillon de Boulange ont organisé un concert de Frédéric BOBIN qui a travaillé avec son compère Régis CUNIN.

Les deux hommes ont animé un atelier d'écriture et ont accueilli sur scène les dix ados y ayant participé.

Ils ont interprété, tous ensemble, les chansons écrites et composées à cette occasion.



## Les événements à la MJC



### TERRASSES : une plongée dans l'histoire du Quartier Mandelot

Le Quartier Mandelot a été le théâtre du festival Terrasses, samedi 17 et dimanche 18 septembre. Une manifestation qui a rendu hommage à l'histoire du quartier et de ses habitants. Spectacles de rues et expositions ont été programmés tout au long du weekend.

La Compagnie le Vestibule est allée à la rencontre des habitants du quartier. Ceux qui l'ont construit, ceux qui y ont grandi, ceux qui y vivent. Ils ont recueilli leurs histoires, leurs souvenirs individuels et collectifs. 37 comédiens amateurs audunois ont joué 4 scènes en plein air.

Ce travail en amont, initié par Nicolas Picart a donné lieu à une réécriture par Fabrice Houillon. Il s'est appuyé sur la mémoire transmise, a mis en scène comédiens amateurs et professionnels, ados et adultes, du territoire. Tous ont joué des fragments de vie, de la ville et du quartier.

Une sorte de théâtre ambulant qui a replongé le public dans l'histoire du Mandelot. D'autres artistes ont participé à cette manifestation avec le même but : raconter des histoires, transmettre la mémoire et des moments de vie. Comme cet Audunois qui a raconté comment de nombreuses habitations ont été érigées pierre par pierre dans le cadre des constructions coopératives Castor.

### PROJET JEUNES 2015-2016

Une quinzaine de jeunes ont adhéré au projet de cette année. Le but était de réaliser des actions (ensachages, tombola, repas, Festival du Film Italien de Villerupt, Festival de Théâtre En Scènes ...) de financement pour partir en vacances durant l'été : 1 semaine à Vias dans l'Hérault et 1 semaine à Pierre Percée dans les Vosges.





## Les accueils de loisirs

Activités à Solan (camping en juillet)



Char réalisé par la MJC pour le projet Cavalcade à Villerupt (Septembre)

**Secteur Enfants** : en continuité avec l'accueil périscolaire hors vacances scolaires, la MJC organise des accueils de loisirs pendant toutes les vacances scolaires à la Maison de l'Enfance, il n'y a qu'une semaine à Noël et 2 semaines en été où il n'y a pas d'accueil.

Nous prenons en charge les enfants âgés de 3 à 10 ans à la maison de l'enfance.

Les accueils de loisirs enfants sont ouverts de 7h30 à 18h30, les inscriptions se font à la journée ou demi journée, avec ou sans repas.

Des animateurs saisonniers ou des stagiaires BAFA viennent compléter l'équipe de permanents lorsque c'est nécessaire.

L'équipe d'animation se réunit pour élaborer un projet pédagogique avec un thème général, qui rejoint celui des mercredis éducatifs, excepté pour l'été où le thème est dirigé vers des animations estivales d'extérieur.

Les accueils de loisirs sont agrémentés par de nombreuses sorties et des séjours en camping.

La Maison de l'enfance a de nouveau organisé une bourse aux jouets, un pot à Noël avec les familles, la kermesse de fin d'année, et deux spectacles professionnels. Nous avons également participé au projet Cavalcade de Villerupt et au Marché de Noël de la ville.

## Festival de théâtre En Scènes

La 13<sup>ème</sup> édition 2016 des rencontres théâtrales en Pays Haut Val d'Alzette s'est déroulée du dimanche 22 mai au dimanche 5 juin. Ces dates prennent en compte 2 mercredis et 3 week-ends, qui sont des temps de programmation privilégiés.

### PROMOTION DES ATELIERS ET TROUPES D'AMATEURS :

Ces ateliers sont au nombre de 6 pour la MJC d'Audun-le-Tiche : 2 ateliers enfants (effectif 24 enfants), 2 ateliers collégiens et 1 lycéen (effectif 30 jeunes), et 1 troupe d'amateurs adultes (effectif 9 personnes). Soit 63 participants.

Cette année, nous constatons un changement majeur dans l'organisation et le fonctionnement dans notre activité théâtrale, nous avons travaillé, exceptionnellement, avec 2 nouveaux intervenants Bertrand et Dan. Ce changement a permis aux adhérents inscrits au théâtre de découvrir une autre méthode et un autre fonctionnement.



*Echo Lali (concert du 29 mai)*



*A plein régime (groupe adultes)*



*Conte forain dans la roulotte*

### **PROGRAMMATION :**

12 SPECTACLES PROFESSIONNELS ont été proposés à un jeune public incluant 2 concerts gratuits. De plus, deux troupes amateurs adultes ont également participé à la fête.

Au total, 18 compagnies ont pu se produire avec succès pendant la quinzaine.

### **PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC SCOLAIRE :**

Nous avons ouvert les spectacles à toutes les écoles primaires et les collèges du territoire avec une programmation de 4 compagnies (Strapontin Rouge, Compagnie d'Eos, voyage en féerie et Assolatelier). Au total 4 spectacles et 12 séances ont divertis les écoles durant la quinzaine.

Séances scolaires : Maternelles **Lune et Li** : 151 spectateurs

Primaires **Voyage en féerie** : 90 spectateurs

9 classes (maternelles et primaires) de Russange, Tiercelet, Thill et Audun-le-Tiche ont répondu présent aux 2 spectacles proposés. Total **241 élèves**.

Nous avons permis à **1 456 spectateurs** de venir voir des pièces de théâtre amateur et professionnel, jouées par des acteurs de tout âge.

### **L'ANIMATION :**

Durant cette quinzaine théâtrale, nous avons programmé diverses animations autour du spectacle vivant. Nous avons valorisé des groupes de musique sur les weekends en privilégiant les petites formations locales (rock, variété, jazz...). L'objectif était d'amener le spectateur à se retrouver dans un lieu convivial autour d'un verre et d'échanger des impressions avec d'autres personnes sur la pièce de théâtre ou tout simplement pour écouter de la musique.

Le dimanche 29 mai était dédié aux familles avec des animations : concert Echo Lali – maquillage et jeux de bois – contes forains et une restauration sur place. Un moment convivial pour se divertir et se retrouver en famille.

Nous notons une bonne fréquentation sur cette journée.

Pour le fonctionnement nous avons, comme toujours, une bonne implication des bénévoles en amont, pendant et après le festival : environ 30 participants ont accueilli les festivaliers dans les meilleures conditions (caisse, pointage, restauration, technique, bar, logistique...).

**Monsieur MESSAIN, Directeur de la MJC**



## Les associations

### Le Comité des fêtes de la ville

#### Le Carnaval : tradition remise au goût du jour depuis 2 ans par le Comité des fêtes.

C'est la salle Jean Moulin que les organisateurs ont retenu pour accueillir le public. Un choix qui s'est avéré judicieux vu le nombre de spectateurs présents venus applaudir les clowns Nono et Jano. Les 2 compères se sont amusés à se faire des farces pour le plus grand plaisir des petits et des grands qui ont largement applaudi leur prestation.



Après-midi Halloween, salle Jean Moulin

Princesses, fées et geishas accompagnées des nombreux super héros de la ville ont ensuite pu se dégourdir les jambes sur des rythmes endiablés de zumba.

L'atelier maquillage a connu un grand succès auprès des enfants qui, incontestablement, ont été les rois de la fête. Ils se sont également régalez de crêpes et autres pâtisseries préparées par les bénévoles du Comité des fêtes.

Un après-midi apprécié de tous qui sera, sans nul doute, reconduit en 2017.

Pour la fête d'Halloween, en octobre dernier, Sylvane LE GOLVAN, présidente, et son équipe ont rassemblé petits et grands.

### Les Femmes à l'honneur

8 mars, Journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits.

Cette manifestation fait partie des 87 journées internationales reconnues ou initiées par l'ONU. C'est l'occasion de rappeler l'égalité Homme/Femme et de faire un bilan sur leur situation dans la société.

Le 8 mars, les associations de femmes militantes préparent des manifestations partout dans le monde, afin de faire aboutir leurs revendications, améliorer la condition féminine, fêter les victoires et les avancées.

La Ville d'Audun-le-Tiche, représentée par Anna Welscher, en partenariat avec la bibliothèque municipale, la MJC et l'association Amnesty International ont célébré la Journée Internationale de la Femme par la projection du film « Les suffragettes\* » dont le thème a fortement intéressé le public.

\* film britannique réalisé en 2015 : au début du siècle dernier, des femmes de toutes conditions décident de se battre pour obtenir le droit de vote

Une exposition sur les femmes célèbres, réalisée par les membres de la bibliothèque municipale, attendait également les visiteurs à cette manifestation où les femmes sont mises à l'honneur.

Un verre de l'amitié a clôturé cette soirée.

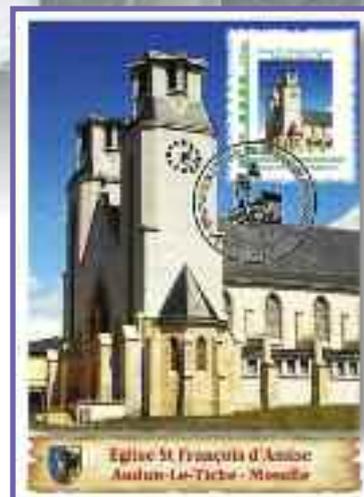




## L'église Saint-François sur nos enveloppes !

Eric CZARNUCH, Président de l'amicale philatélique audunoise est plein de bonnes idées et de bonne volonté.

L'année 2016 aura été riche en évènements pour l'association locale. Outre le traditionnel lâcher de ballons (effectué cette année en partenariat avec le Train 11) et les diverses expositions organisées sur des thèmes variés comme les aviateurs célèbres ou la musique, le Président a souhaité éditer des timbres, enveloppes et cartes postales avec un cachet représentant l'église Saint-François.



L'association a voulu rendre hommage à la restauration extérieure réussie.

Après avoir reçu les autorisations nécessaires, Eric Czarnuch a ouvert un bureau de poste temporaire dans les locaux du centre socioculturel le weekend du 18 et 19 juin dernier.

Les collectionneurs et philatélistes du secteur se sont rendus en nombre à la MJC d'Audun-le-Tiche afin d'acquérir des carnets de 4 à 10 timbres ou d'autres objets vendus par l'association. Certains avaient simplement l'envie d'envoyer un courrier de ce bureau de Poste improvisé.

Les visiteurs ont pu également parcourir les allées de l'exposition qui proposait les thèmes suivants : cartes postales anciennes, les cachets d'Audun-le-Tiche et l'art religieux.

L'amicale philatélique tente d'intéresser les Audunois ainsi que nos voisins limitrophes en organisant tout au long de l'année de nombreuses manifestations.

*Vous souhaitez des informations sur le club de philatélie, n'hésitez pas à contacter Eric Czarnuch à [eric.czarnuch@hotmail.com](mailto:eric.czarnuch@hotmail.com)*



## La Fête de la Porchetta

Les membres de l'association des vétérans Sports et Loisirs, ainsi que ceux de la JSA Football mettent un point d'honneur à la réussite de cette manifestation.

Du 13 au 15 août 2016, une dizaine de cochons ont été cuisinés pour le plus grand plaisir des nombreux gourmets. Cet évènement incontournable est toujours très attendu par la population d'Audun-le-Tiche.



## La Sainte Barbe : tradition respectée par les Mineurs

Sainte Barbe, patronne de nombreuses corporations et métiers (artilleurs, artificiers, mineurs, carriers, sonneurs, carillonneurs et Sapeurs-Pompiers..) est le symbole d'une des fêtes les plus importantes du calendrier minier. De la légende à la tradition, Sainte-Barbe occupe, encore aujourd'hui, une place centrale dans la mémoire des mineurs. A cette occasion, pompiers et anciens mineurs organisent, chaque année, des festivités en son honneur.

Jean-Baptiste FERRAI, Président de l'association des mineurs d'Audun-le-Tiche et ses membres n'ont pas manqué le rendez-vous, se regroupant à la stèle des mineurs située à proximité du stade Pierre Fauchère pour y effectuer un dépôt de gerbe en l'honneur de la sainte patronne en présence du couple d'honneur.

Le cortège s'est ensuite rendu à la stèle des sidérurgistes pour un hommage aux disparus.

L'abbé Stéphane KAMM a ensuite accueilli les nombreuses personnes présentes à l'église Saint-François pour l'office religieux.

Les manifestations se sont terminées par un vin d'honneur et un repas.



Robert Habay - Dépôt de gerbe devant la Stèle des sidérurgistes (avenue de la Fonderie)



### Une nouvelle association

La population portugaise est de plus en plus importante dans notre commune. L'intégration n'est pas une "mince affaire" c'est pourquoi Albertina DE ALMEIDA, conseillère municipale, a décidé de créer une association au service de la communauté portugaise.

La nouvelle présidente souhaite aider ses compatriotes, en particulier les nouveaux arrivants, quelque peu perdus dans une ville inconnue. Hugo PINTO, secrétaire de la nouvelle association et employé d'état civil à la mairie d'Audun-le-Tiche, les accueille et leur apporte une aide précieuse dans leur démarche administrative.

Il s'agit maintenant de trouver un local afin de permettre aux membres de se retrouver et d'échanger entre personnes de même origine.

Albertina souhaite désormais donner à cette association de solides bases pour lui permettre d'évoluer sereinement et permettre ainsi aux nouveaux arrivants de s'intégrer plus facilement dans la commune.

Pour se faire connaître auprès de la communauté portugaise, le comité a organisé un repas dansant le 26 novembre dernier.

La soirée animée par le groupe Grupo Inovação a été une véritable réussite. Près de 180 personnes sont venues se restaurer et danser sur les rythmes endiablés et ensoleillés du Portugal.





## *Audun-le-Tiche ouvre ses portes au Tuning Show*

Après treize années d'expositions à Ottange, c'est à Audun-le-Tiche sur l'avenue Paul Roef que le club organisateur Mécasport pose ses valises pour le tout premier Auto Tuning Show. L'occasion, pour la population, de découvrir ce type de manifestation.



La météo n'était pas au rendez-vous en cette fin avril. Les organisateurs sont néanmoins satisfaits de l'affluence. Plus de 1000 visiteurs ont pu admirer les véhicules des 150 exposants présents.

Venus de toute la Lorraine, du Luxembourg et de Belgique pour concourir aux différents challenges proposés, toutes les voitures ont été notées et appréciées par un jury évaluant l'originalité, la qualité des matériaux, la sono ainsi que l'esthétique intérieure et extérieure.

Une discipline qui gagne de plus en plus d'adeptes, chaque année, en particulier chez les femmes.

Espérons pour Mécasport que la 2<sup>ème</sup> édition se déroulera sous un beau ciel bleu !

### **Groupe vocal Europa 2000**

Le groupe vocal Europa 2000 a organisé son concert de Printemps, le 7 mai dernier, à l'auditorium Notre-Dame de Lorette.

Dirigé par Véra Kloska et accompagné au piano par Annie Tovmassian, le groupe a accueilli pour l'occasion la chorale Bel Paese de Knutange.

Cyrille Cataudella, un jeune chanteur du Pays Haut, a participé à la fête en interprétant des chansons italiennes, connues de tous, animant ainsi l'après-midi avant de laisser place à la 2<sup>ème</sup> partie du concert.





## Deux grandes manifestations culturelles

### Déjà 20 ans pour le Salon International de Peinture et Sculpture

« Quel plaisir de venir ici chaque année », « Que de talents ! », « Quelle belle exposition »... C'est sur ces mots que débute le Livre d'Or du 20<sup>ème</sup> Salon International de Peinture et Sculpture.

Nul doute que le public, devenu fin connaisseur, et les artistes exposants ont apprécié la qualité de cette exposition.

Le 4 mai dernier, Anna Welscher, adjointe au Maire en charge des affaires culturelles, a ouvert la cérémonie de vernissage par un message de bienvenue aux exposants. Elle a rappelé l'historique de cette manifestation devenue pérenne. Madame Welscher a donné la parole aux nombreuses personnalités présentes pour l'occasion.

Michel Liebgott (Député-Maire), Véronique Guillotin (Vice-Présidente du Conseil Régional), Peggy Mazzero (Conseillère Départementale) et Lucien Piovano, Maire de la localité, se sont donc succédés, soulignant la qualité et le travail des artistes peintres et sculpteurs.

Des intermèdes musicaux exécutés par l'école de musique « A ta portée » ont amené une touche de fantaisie et ont permis d'animer la soirée.

Près de 80 artistes, venant de France, du Luxembourg et de Belgique ont ainsi exposé leurs plus belles œuvres. Au total, plus de 200 toiles et sculptures ont concouru dans les différentes catégories.

Le jury composé, comme chaque année, de personnalités du monde artistique, a dévoilé les heureux lauréats de la 20<sup>ème</sup> édition. Plus de 3000 € de prix ont ainsi été offerts par les généreux partenaires toujours fidèles à cet événement.

Des ateliers de peinture et de gravure ont également été proposés au public. Une expérience nouvelle mise en place et animée par Angelo GIUSTO, Barbara DI CASA, Roger GACA et Nicolas VENZI qui aura eu le mérite d'intéresser les visiteurs.



Grand Prix de la Ville 2016 : M. Lucien MARE



Grand Prix de la Ville



Atelier peinture et gravure

### Palmarès

#### Huile et acrylique

- 1<sup>er</sup> prix : Cathy BALLAY
- 2<sup>ème</sup> prix : Ann MEERT
- 3<sup>ème</sup> prix : Monique RUCKERT
- 4<sup>ème</sup> prix : MARie-Odile PHILIPS

#### Peinture à l'eau et pastels

- 1<sup>er</sup> prix : Michel GRANZOTTO
- 2<sup>ème</sup> prix : Fabienne PIANARO-CHRIST
- 3<sup>ème</sup> prix : Danielle FRENOIS

#### Prix d'encouragement

Nina KIRCH

#### Autres techniques

- 1<sup>er</sup> prix : Sonja ZEIMET
- 2<sup>ème</sup> prix : Armel PELARDY
- 3<sup>ème</sup> prix : Pascale SCHMIT

#### Sculpture

- 1<sup>er</sup> prix : Freddy BALCKBERRY
- Prix "coup de coeur du jury"**
- Gordana JESIC



## Le Salon de la photo amateur

Le salon organisé par la commission culturelle de la ville s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2016. Près de 80 participants amateurs, débutants ou membres de clubs photos ont exposé leurs clichés dans les allées de la salle Mariani du Complexe Jean Moulin.

Un pur bonheur pour les yeux des visiteurs, se déplaçant toujours en nombre, pour assister à cette exposition, existante maintenant, depuis 13 ans. Environ 300 entrées ont été enregistrées par le groupe de bénévoles tenant le salon. Quatre classes du collège Émile Zola ont pu profiter de l'exposition cette année, les initiant ainsi à l'art de la photographie.

### Nouveauté 2016 : le vote du public

Afin de mettre en valeur une photographie et l'utiliser sur la future affiche du salon, un vote du public a été mis en place. Néophytes, photographes exposants ou simples amateurs ont donc participé, avec enthousiasme, à l'élection de la « photo phare ».

Quel choix difficile de ne sélectionner qu'une seule oeuvre tant la qualité des travaux présentés était excellente.

C'est finalement un petit renardeau, curieux mais non moins téméraire, qui verra sa bouille en haut de l'affiche de la 14<sup>ème</sup> édition.



Le renardeau sollicité



Le salon s'est, à nouveau, étendu au Hall Baru, en raison du grand nombre d'exposants.

Plusieurs classes du collège Emile Zola ont également pu admirer les clichés exposés et donner leurs avis en votant pour leur photo préférée.

Ils se sont rapidement pris au jeu de "jury", arpentant les allées tels des experts à l'oeil aiguisé.

Une expérience qui sera probablement renouvelée en ajoutant cette fois-ci commentaires, ateliers et réflexion autour de thèmes sur la photographie.



## *Fête du Sport et de la Culture*

Pour sa 2<sup>ème</sup> année à la tête du Comité des Fêtes, Sylvane LE GOLVAN et son équipe ont joué la carte de l'international pour la 21<sup>ème</sup> édition de la Fête du Sport et de la Culture. Des soirées multiculturelles ont ainsi été proposées à la population locale et environnante où l'animation s'alliait à la restauration.

Dès l'inauguration de la fête, le public a pu apprécier le savoir-faire polonais grâce à la présence d'une délégation de Duszniki Zdroj, ville réputée pour sa fabrique de papier, venue fêter dignement le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Jumelage avec Audun-le-Tiche.

Nos amis polonais ne sont pas venus les mains vides, ils ont proposé leurs spécialités culinaires à tous les fins gourmets: pains typiques, harengs, boudins ou encore vodka.

S'en suivirent des soirées portugaises et italiennes où les habitués, et curieux, ont pu déguster du bacalhau, pasteis de nata, viandes cuites au barbecue ou encore pâtes au four, gnocchis et cappellettis.

CO-HIBA a proposé une soirée latino rock le 14 juillet et Vincent ORMASTI accompagné de son acolyte Michaël ont diverti un public, déjà conquis.



Philomène Show



Soirée polonaise - Démonstration fabrique de papier



Graffiti Jam



Soirée portugaise



Flash Mob



Démonstration de Flag par les Red Angels



Défilé du 13 juillet avec la participation des associations locales

Le temps était de la partie pour le défilé du 13 juillet qui aura eu le mérite de faire sortir les Audunois de chez eux.

Associations locales et folklores étrangers se sont partagés les rangs du défilé, unique dans le secteur du Pays-Haut.

Un magnifique feu d'artifice tiré pour la première année du chevalement de la mine Saint-Michel a ravi de nombreux spectateurs. Petits et grands ont apprécié la mise en valeur du lieu rempli d'histoire.

Le traditionnel bal populaire est venu clôturer cette journée festive.



Visite du Clown Bigoudi



Animations sportives proposées par Sport ATT57, Zumba et 1<sup>ère</sup> compagnie d'Arc



## Ecole de Musique : A ta Portée

L'école de musique du Val d'Alzette "A ta portée", issue de la fusion de l'école de musique d'Audun-le-Tiche et de l'Association Diana de Russange, a entamé en septembre 2016 sa quatrième rentrée musicale.

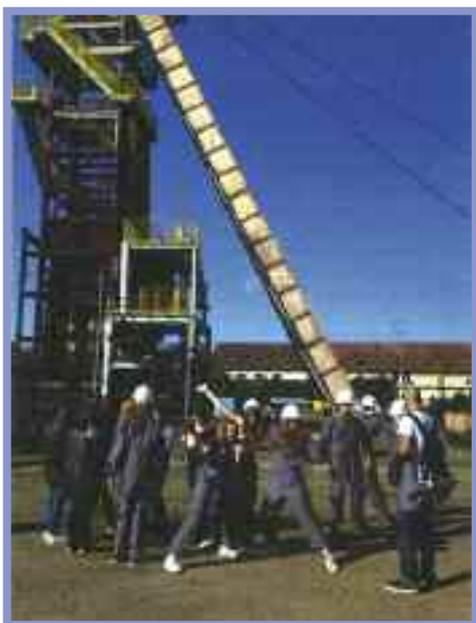
Dix professeurs et une vingtaine de membres du Conseil d'Administration collaborent activement au sein de l'établissement pour en faire un lieu d'apprentissage de qualité de la musique et des arts.

Quatorze disciplines y sont enseignées. L'école de musique propose à ses élèves des cycles d'apprentissage basés sur les programmes pédagogiques de la CMF (Confédération Musicale de France) tout en mettant l'accent sur le plaisir que procure une pratique de la musique individuelle ou collective.

Depuis plus d'un an maintenant, l'école "A ta portée" s'inscrit dans une dynamique de travail collaboratif avec l'école de musique de la MJC de Villerupt. Une convention a d'ailleurs été signée entre les deux écoles, la communauté de communes et les villes d'Audun-le-Tiche, Russange et Villerupt.

Cette convention a pour but d'harmoniser les tarifs, d'élaborer des supports de communication et de mettre en place des projets d'action communs.

Soucieuse de permettre à tous les enfants de découvrir la musique et les instruments, "A ta portée" s'est rendue disponible durant toute l'année 2016 afin d'animer les TAP à Audun-le-Tiche. Elle a également mené des interventions à l'école primaire et au périscolaire à Rédange.



### Un tour rapide des manifestations 2016 :

- Masterclass de chant (janvier) avec Eddie F de l'école "Racines des Arts" qui a présenté aux participants une façon différente d'aborder le chant et la stature scénique
- Soirée cabaret (mars) à la salle Agora : soirée à thème comprenant un repas, un concert des élèves et professeurs et la participation de différentes associations locales pour animer la soirée
- Auditions des élèves (avril à juin)
- Vernissage du Salon International de Peinture et Sculpture (mai)
- Participation au travail mémoriel (janvier à juin) avec les élèves des collèges d'Audun-le-Tiche et Aumetz
- Cavalcade de Villerupt : formation d'une batucada
- Formation MeloDys (octobre) : échanger, découvrir et appréhender une nouvelle méthode de rééducation par la musique destinée aux enfants présentant des troubles d'apprentissage



<http://a-ta-portee.e-monsite.com/>  
<https://www.facebook.com/AtaPortee>  
[a.ta.portee@gmail.com](mailto:a.ta.portee@gmail.com)



## *Une belle année pour la chorale des Frontières*

Il y a deux évènements importants qui comptent énormément pour le Président, Hugo PINTO : ce sont le grand concert de Printemps et celui organisé à la période de Noël.

Toute l'année, les choristes répètent, sans relâche, chaque lundi, pour être prêts le jour J, sous la direction de Claude Lucadello, choriste qui a repris bénévolement le rôle de chef de chœur le temps de pallier au départ de son prédécesseur.

Le thème des fleuves a été source d'inspiration pour le groupe de chanteurs, longuement applaudis par l'assistance de l'Auditorium Notre-Dame de Lorette, en juin dernier pour le premier concert.

La chorale des Frontières a ensuite fait sa rentrée, en septembre, avec une nouvelle chef de chœur, Madame Claire PALLAS, venue de Metz. Elle insuffle un nouvel élan au groupe, proposant une manière différente de répéter et une rigueur nécessaire à un travail d'équipe de qualité.



*La nouvelle chef de chœur et le président*



*Concert  
de Printemps,  
dirigé par  
Claude Lucadello  
-  
Auditorium Notre-  
Dame de Lorette  
-  
12 Juin 2016*

Un magnifique concert de Noël a alors été proposé à l'église Saint-François, le 11 décembre dernier.

Avec la participation de la chorale invitée "La Clé des Chants" d'Audun-le-Roman, la manifestation s'est terminée en apothéose par deux chants en commun "Vive le vent" et "Douce nuit".

Les choristes locaux, chaudement applaudis par l'assistance, ont même été sollicités pour un rappel. C'est le chant "Noël d'Autriche", interprété à la perfection, qui aura eu les faveurs du public pour clôturer ce bel après-midi.





## Audun-le-Tiche : ville sportive

### Remise des récompenses aux sportifs

La Cérémonie des Récompenses Sportives, organisée par la Municipalité et l'Omnisport, s'est déroulée fin juin à la salle Jean Moulin. Avec 1500 licenciés, Audun-le-Tiche est sans conteste une ville sportive qui s'appuie sur un tissu associatif et des équipements de grande valeur.

Mettre à l'honneur les sportifs, c'est saluer leurs exploits de l'année écoulée et également le travail de qualité, la compétence des équipes, encadrants et éducateurs qui, au fil des jours, font d'Audun-le-Tiche une ville sportive.

Chaque appelé a reçu une médaille et une serviette de bain parée du logo de la ville.



*Guido MILAN, joueur du FC Metz est venu participer à l'évènement*



### Un chapiteau pour la JSA Pétanque

Très attendu depuis de nombreuses années, le club de pétanque s'est doté d'un chapiteau, entièrement équipé (éclairage, chauffage, alarme), permettant aux boulistes de jouer par tous les temps à la grande satisfaction du Président, Charles SCHMIDT.

Après 45 années de bons et loyaux services, il a profité de la fin de saison pour laisser sa place à Emile CATALDI qui a repris la présidence du club .



### Une équipe féminine de football

La reprise de la saison 2016/2017 a été marquée par la création d'une équipe féminine de football venue grossir les effectifs audunois.

Les jeunes filles, âgées de 11 à 15 ans, ont démarré leur saison le 1er octobre et disputeront un championnat comprenant une quarantaine d'équipes sur l'ensemble de la Lorraine. Elles méritent toute notre attention pour réussir leur première année de compétition.

Les sportives s'entraînent deux fois par semaine, les mardis et jeudis de 18h30 à 20h.

Les nouvelles candidates peuvent consulter le compte facebook de la JSA pour une adhésion.



## Chor'à Corps : la consécration

Créée en 2010, l'association Chor'à Corps, affiliée à la Fédération Française de Danse et agréée "Jeunesse et Sport", fait partie de la Jeunesse Sportive Audunoise section Danse. Située sur le site de Micheville, l'association propose du lundi au samedi des cours de danse d'éveil à la danse, d'initiation, de contemporain, de street jazz et de pilates.

Son professeur, Aurélie Gelmi, diplômée d'état, s'est donné pour but de faire découvrir et développer l'enseignement de son art au sein de sa région et d'accompagner ses élèves dans leur évolution et leur épanouissement. Les cours de l'association s'adressent à un large public, depuis les enfants (dès 4 ans) jusqu'aux adultes. Actuellement, l'association compte plus de 230 licenciés.



Mélissa Gautherin-Rossi

L'association, ses élèves et ses bénévoles, s'engagent tout au long de la saison, aussi bien dans le parcours loisirs que le parcours compétition avec de francs succès :

- Chor'à Corps a obtenu en 2014 un Label or de la Fédération Française de Danse récompensant le professionnalisme des intervenants, la qualité de l'enseignement, la diversité des actions proposées, la qualité des locaux mis à disposition et l'engagement des bénévoles dans la vie de l'association et de la fédération ;
- L'association est particulièrement fière de compter parmi ses membres la **championne de France de danse Jazz 2016 de la Fédération Française de Danse, Mélissa Gautherin-Rossi** ;



- Le groupe perfectionnement enfant a participé en juin 2016, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, au Festival National de la Danse et l'Enfant de la Fédération Française de Danse à Montluçon ;
- **Le duo composé d'Alexia Szylar et Frédéric Dessi a obtenu une médaille d'Argent** en catégorie 3 duo contemporain pratique amateur avancée aux finales du concours de la Confédération Nationale de Danse en mai 2016 ;
- Depuis 2012, les groupes perfectionnement adolescents et jeunes adultes arrivent quant à eux à être sélectionnés au niveau national des Rencontres chorégraphiques de la Fédération Française de Danse. Leurs efforts ont porté leur fruit en juillet 2015 en décrochant chacun leur médaille de bronze aux Rencontres chorégraphiques Nationales. Du côté loisirs, Chor'à Corps et ses élèves participent ponctuellement à des événements, permettant ainsi à tous ses élèves de monter sur scène pour leur plus grand plaisir. L'association s'implique régulièrement dans des projets culturels locaux, notamment avec la ville d'Audun-le-Tiche (participation au défilé et organisation de flash-mobs ouverts à tous), avec la CCPHVA (des ateliers créations mélangeant hip-hop et contemporain ainsi qu'une représentation ont été organisés avec la Compagnie Mémoire Vives de Yassine Mimo en juin 2016) et le conseil départemental de la Moselle (clôture du festival des cabanes aux Arènes de Metz en octobre 2015). L'association organise aussi régulièrement des stages ouverts aux externes, avec des professeurs de renom, tel que, Bernard Estrabaut, Soazig Le Frêne Madieu, Fabienne Zanati, Julien Ficely, Jean Pomarès, etc. Dernièrement, l'association a eu l'honneur d'accueillir Bruno et Jess Vandelli comme professeurs invités, lors du stage organisé à Audun-le-Tiche.



## 60 ans d'existence pour la JSA Volley

Le club de Volley aura vécu une bien belle année 2016.

Les excellents résultats en championnat ont permis à l'équipe d'occuper, pendant de longs mois, la première place du groupe. L'association a également fêté son 60<sup>ème</sup> anniversaire.

Après maintes réunions, Guillaume Massucci, Président de la JSA Volley-Ball, en accord avec son comité, prend la décision de fêter en deux fois l'évènement majeur.

Dans un premier temps, le 11 juin dernier, un rendez-vous, plutôt intimiste, a rassemblé les anciens volleyeurs, ceux qui évoluaient encore au temps de l'exploitation minière, avec d'autres plus jeunes.

Ravi et appliqué, tout ce beau monde a pris plaisir à rejouer à son sport fétiche l'espace d'un instant, se remémorant quelques gestes oubliés tout en racontant des anecdotes d'antan.

Un heureux moment qui s'est terminé par un barbecue.

Dans un second temps, un match au sommet a été proposé à la population en septembre : une rencontre opposant les féminines de Ligue A de Terville-Florange à celles de Vandoeuvre.

Ce n'est pas tous les jours que des sportifs d'un niveau national voire international se mesurent en territoire audunois. Le public a fait honneur à l'évènement et aux organisateurs en se déplaçant en grand nombre.

Les filles ont fait le spectacle, à l'aise dans la salle Tommasi, elles nous ont même régaler d'un set supplémentaire. Cette rencontre amicale s'est terminée par la victoire du TFOC.

### Nouveauté :

La JSA Volley-ball a repris les chemins de l'entraînement en septembre et propose désormais des cours pour les plus jeunes.

Si votre enfant est âgé de 6 à 9 ans et qu'il est intéressé par la pratique du Volley, n'hésitez pas à vous rendre le jeudi à partir de 16h30, à la salle Tommasi, ou une dynamique équipe vous attend.





## JSA section gymnastique

Pour la saison 2015-2016, le club de gymnastique se porte bien à tous les niveaux avec un nombre de licenciés de 153, de la Baby-Gym aux Compétiteurs et Compétitrices, le tout encadré par une équipe soudée et très impliquée dans cette discipline.

Un cadre salarié diplômé d'Etat et des bénévoles œuvrent toute la saison afin d'obtenir de très bons résultats sportifs au niveau départemental, régional et zone.

Dès l'âge de 7 ans, certains gymnastes peuvent concourir en finale départementale, régionale voire en finale Zone-Est (c'est-à-dire la demi-finale du championnat de France). A cela s'ajoute des cours de Step et de renforcements musculaires pour adultes à raison de deux cours par semaine. Le mercredi soir, il est dispensé un cours de gym d'entretien pour adultes qui est bien accueilli.

Pour plus de renseignements sur les différents horaires des cours dispensés par le club, nous disposons d'un site internet : <http://jsagym.meximas.com> ainsi que d'un compte facebook : J.S.A Gymnastique Audun le Tiche.

Tous les cours sont dispensés chaque jour de la semaine suivant un planning établi en début de saison, au gymnase spécialisé, situé avenue Paul Roef, mis gracieusement à disposition du club par la ville.

Pour la saison écoulée le club a enregistré de belles performances en compétitions. Voici les meilleurs résultats obtenus par les gymnastes :

- En Finalité Zone (Individuelle) : -Catégorie Libre Zone 16 ans et + : PHILLOT Marie : Championne de Moselle
- Catégorie Critérium Zone 14-15 ans : PHILLOT Yann : 3<sup>ème</sup> en Moselle
- Catégorie Critérium Zone 11ans : PHILLOT Titouan : Vice champion de Moselle
- En Finalité Zone (par équipe) : Equipe composé de FRERY Céline, GAUDENZI Marie, PHILLOT Marie, TEODORO Ludivine et MONTAIGU Morgane : Vice Championne de Moselle
- Catégorie Circuits Educatifs 9 ans : BLAISE Mathis : 3<sup>ème</sup> en Moselle



# Zoom sur l'Omnisports



Interview de Laurence GOMEZ, nouvelle Présidente de l'Omnisports

## En quoi consiste l'Omnisports ?

*Laurence Gomez* : La JSA Omnisports est une association audunoise fondée il y a plus de 70 ans pour soutenir le développement du sport et de la culture dans notre localité. Aujourd'hui, l'association vient en aide à une vingtaine de sections, essentiellement sportives.

## Après la démission d'Auguste Michaux, pourquoi avoir repris le flambeau ?

*Laurence Gomez* : J'ai souhaité prendre la succession d'Auguste avec un tout nouveau comité pour pérenniser notre association et normaliser les relations avec les sections qui la composent. Moi-même présidente de la JSA Athlétisme et bénévole depuis mon plus jeune âge, je souhaite ardemment que l'esprit d'entraide ne s'essouffle pas. Les temps sont difficiles pour les bénévoles et Audun n'y fait malheureusement pas exception. Je ne peux pas me résoudre à deux phénomènes en particulier : la baisse des effectifs de bénévoles qui sont essentiels au bon fonctionnement des sections et l'augmentation des contraintes extérieures consécutives à la réforme territoriale.

## Comment expliquez-vous cette baisse des effectifs de bénévoles ?

*Laurence Gomez* : Il y a tout d'abord l'usure du temps. Beaucoup de bénévoles sont âgés et souhaiteraient prendre un repos bien mérité. Par ailleurs, les temps de déplacement et l'activité professionnelle de nombreux sportifs réduisent considérablement leur temps libre. C'est une donnée à prendre en compte également. Et puis, il y a tous nos jeunes qui doivent se rendre au lycée à Thionville ou qui font leurs études à Metz ou Nancy. On ne les voit même plus le week-end. Toutes ces causes réunies obèrent le fonctionnement des sections. Or, pour faire fonctionner un club, il faut des bras, c'est-à-dire des encadrants, et à tous les niveaux. C'est un souci croissant à l'heure actuelle.

## Sans parler des contraintes externes...

*Laurence Gomez* : Effectivement. À cela s'ajoute la réforme territoriale qui a un impact direct sur le mode opératoire des fédérations sportives au niveau régional. Par exemple, les compétitions régionales s'étaient sur la Lorraine avant cette réforme. Depuis cette année, elles couvrent trois régions. Cela entraîne un bouleversement dans l'organisation des compétitions. De plus, les fédérations imposent aux encadrants des certifications qu'il est de moins en moins aisé d'obtenir. Le risque est de voir les sections les plus réduites en effectif disparaître purement et simplement au profit de plus importantes, forcément plus éloignées géographiquement. Audun-le-Tiche est l'une des villes les plus sportives de Moselle. Le sport constitue un lien social très important. Ce serait vraiment dommage de le perdre, en particulier pour nos plus jeunes licenciés qui ont besoin de se construire.

## Quels sont vos axes de travail pour cette année ?

*Laurence Gomez* : L'objectif pour cette première année a été de mettre en pratique l'article 2 de nos statuts, car nous avons constaté que les membres des différents comités ne se connaissaient pas, que chacun restait seul avec ses problématiques. De plus, nous avons réalisé que l'enveloppe globale était ventilée presque à l'identique d'année en année et qu'il fallait, pour une meilleure équité, reconstruire le dossier de transparence.

Pour cela, nous avons demandé un référent par club et édité une liste de contacts. Cela nous permet, d'une part, de recueillir les informations et les demandes de chaque club, et d'autre part, de renvoyer l'information vers les sections. En outre, nous avons organisé un événement en septembre sous la forme d'un buffet et d'un tournoi de pétanque. Cette initiative a été fort appréciée et a permis des échanges constructifs et conviviaux entre bénévoles. Enfin, nous avons retravaillé le dossier de demande de subvention en concertation avec les sections. Le dossier final, simplifié et efficient, a été transmis aux sections et des permanences ont été planifiées pour les aider à le remplir. Nous espérons que tout ce travail nous permettra à terme d'améliorer la communication et de régler pas mal de problèmes en interne.

## Sur le long terme, comment voyez-vous l'implication de l'Omnisports ?

*Laurence Gomez* : Il est clair qu'à côté du travail que nous faisons au quotidien avec les sections, un dialogue avec les fédérations et les collectivités va devoir être initié pour limiter les contraintes externes. Et cela sera loin d'être simple. Nous espérons toutefois que nous serons entendus et soutenus pour que vive le sport et le vivre-ensemble à Audun-le-Tiche.



### Inauguration du nouveau stand de tir



Le club de tir est resté de longues années dans les locaux de la société MCA mais par manque d'espace, de confort et surtout de sécurité et au vu des bons résultats des tireurs acquis ses dernières années, il convenait de trouver une autre aire d'accueil.

Ainsi, en cette fin septembre, « La Balistique » a inauguré son nouveau stand de tir à plomb, en place et lieu, de l'ancien préau de l'école primaire des garçons (Bâtiment B de l'école Jean-Jacques Rousseau) puis dernièrement de l'ancienne salle de gymnastique.

Le nouveau stand de tir est désormais équipé de 16 postes.

Gageons que les résultats sportifs escomptés seront à la hauteur des investissements, c'est le souhait du Président André Melnyk et du Maire, Lucien Piovano.

### Margot BERTRAND, 15 ans : une athlète à suivre...

Après Eva SANT-AMBROGIO remportant le 1000m minime fille en 2014 & 2015, c'est au tour de Margot BERTRAND de monter sur la plus haute marche du podium des Championnats de Lorraine avec un chrono de 3'06"29. Elle complète ainsi une superbe moisson de podium 2016 :

3<sup>ème</sup> du championnat de lorraine en salle sur 1000m ainsi que de l'heptathlon

2<sup>ème</sup> du championnat de Lorraine du triathlon

3<sup>ème</sup> du Championnat de Moselle de cross

2<sup>ème</sup> du Championnat de Moselle du 1000m en salle et du triathlon

1<sup>ère</sup> au Championnat de Moselle du 1000m piste et de l'heptathlon

Le 7 juillet au meeting de Sarrebruck, elle réalise sa dernière course dans la catégorie minime, avec un chrono à 3'03"19 ( 15<sup>ème</sup> performance française 2016) pour ainsi conclure une magnifique saison et s'approprier le RECORD DE MOSELLE, qui datait de 1996 et était la propriété d'Elodie CIRE, en 3'05"78 également sociétaire de la J.S.A.

Pour son entrée chez les "grandes", elle se distingue en novembre au cross du Répu à Metz par une excellente 2<sup>ème</sup> place féminine toute catégorie et 1<sup>ère</sup> cadette. Elle fait sa rentrée sur piste le dimanche 11 décembre lors des championnats 54, sur 800m avec un excellent chrono de 2'24"43, performance interrégionale, 14<sup>ème</sup> performance française de ce début de saison et à 24 centième du record du club. Son objectif est clair : une qualification aux championnats de France à Nantes, début février.





## Le Trophée des Andes

### La Ville d'Audun-le-Tiche soutient le Trophée « Roses des Andes »

Le Trophée « Roses des Andes » est un rallye 100% féminin qui se déroule en Amérique du Sud où la solidarité s'exprime envers les plus jeunes grâce à l'association "Enfants du Désert".

A l'occasion de la 4<sup>ème</sup> édition, une audunoise a décidé d'y inscrire un équipage.

Angy Burgevin, âgée de 29 ans, a « l'envie de vivre une réelle aventure humaine » et ce rallye rassemble beaucoup de valeurs qui lui correspondent. Elle veut se surpasser et repousser ses limites...

Accompagnée par son copilote Mary, Angy montera à bord d'un 4x4, en avril prochain, pour plusieurs jours de courses dans le désert de l'Altiplano du grand Nord-Ouest Argentin. Les deux amies auront pour objectif de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road-book, d'une carte et d'une boussole tout en respectant les différents contrôles de passage.

Dans le cadre de leur participation au Trophée, les filles ont créé une association « La Magy des Andes » (l'union de MARY et de ANGY) afin d'être totalement transparentes vis-à-vis de leurs partenaires et de pouvoir organiser des activités de financement dans un cadre légal (loto, exposition, vente de produits, etc).

Les dons et soutiens permettront de financer les actions d'une association locale d'équinothérapie en faveur d'enfants argentins handicapés.

L'équipage féminin soutient également l'association France Lyme qui lutte contre les maladies vectorielles à tiques. La Magy des Andes veut ainsi aider l'organisme dans son combat pour que cette pathologie soit reconnue et mieux diagnostiquée.

#### POURQUOI ET COMMENT LES SOUTENIR ?

Si vous souhaitez participer à cette formidable aventure, vous pouvez devenir sponsor et partager ainsi les vraies valeurs que sont l'entraide, le partage et la solidarité.

Vous pouvez effectuer un don financier à l'association La Magy des Andes ou un don matériel (équipements de sécurité, etc).

L'équipe doit réunir la somme de 19 300 €.



#### CONTACT

##### Association La Magy des Andes

420, rue Edmond Pintier – 54230 CHALIGNY

Tél : MARY 06 23 34 40 55 – ANGY 06 82 78 81 85

Mail : lamagydesandes@gmail.com

Facebook : LA MAGY DES ANDES

http : //lamagydesandes.trophee-roses-des-andes.org



## L'année du Club de marche

Le club de marche TRAIN 11 DU VAL D'ALZETTE contribue à faire connaître notre ville d'Audun-le-Tiche lors de ses marches chaque dimanche en Moselle, Meurthe et Moselle, Luxembourg et Belgique et de ce fait attire de nombreux marcheurs lors de sa marche internationale en juin.

Chaque année, le club organise et encadre, les marches d'intégration scolaires pour les classes de 6<sup>ème</sup> du collège Emile Zola et des classes de CM2 d'Audun-le-Tiche, Russange et Rédange soit 210 élèves. Il participe également à une sortie pédagogique dans le cadre des échanges avec les élèves de Birkenfeld.

Outre les marches encadrées chaque mercredi et jeudi, le TRAIN 11 voyage au-delà de ses frontières : Bitche, Verdun, séjour dans les Alpes de Haute Provence. Tous les participants, enchantés et ravis, ont apprécié cette randonnée en montagne.

Le TRAIN 11 prend des inscriptions toute l'année pour les personnes qui désirent marcher en convivialité et en toute sécurité.



Voyage à proximité de Barcelonnette (Vallée de l'Ubaye)

## Le Tour de France passera à Audun-le-Tiche

Le Tour de France se déroulera du 1<sup>er</sup> au 23 juillet 2017.

Le parcours définitif a été annoncé début janvier 2017. L'Est de la France sera bien représenté cette année puisque 2 étapes passeront par la Lorraine.

Lors de la 3<sup>ème</sup> étape entre Verviers (Belgique) et Longwy, le 3 juillet 2017, le peloton de la Grande Boucle retrouvera l'Hexagone en entrant à Audun-le-Tiche, qui sera ainsi **la première ville française à être traversée par le 104<sup>ème</sup> Tour de France.**

Il continuera sa route par Villerupt, Thil, Tiercelet, Hussigny-Godbrange et Réhon pour finir l'étape à Longwy. Un 3<sup>ème</sup> jour de course qui devrait sans nul doute inspirer les puncheurs.

Un réel événement sportif pour une ville comme la nôtre et c'est avec beaucoup de fierté que les Audunois applaudiront la caravane du Tour ainsi que les cyclistes lors de leur passage, aussi furtif soit-il, dans notre commune.

### Le cyclisme et Audun : une page importante

Dans les années 50 et 60, la ville a connu le Grand Prix des Mineurs ou le Circuit des Mines. A cette période, la star locale était Bruno Benuzzi, vainqueur en 1954 du Tour de l'Ouest devant des cyclistes renommés comme Louison Bobet ou Rik Van Steenbergen. Il a reçu la médaille de la Ville des mains de Monsieur Jubert le Maire de l'époque.





## La course transfrontalière d'Alzette Belval

Villerupt-Belval-Villerupt – Edition 2016

En 2016, la traditionnelle course transfrontalière a revu le jour. Organisée pendant plus de 20 ans, la course à pied reliant le Luxembourg à la France avait été arrêtée en 2010.

Avec la création du GECT Alzette Belval, dont le Maire d'Audun-le-Tiche est Président actuellement, l'idée de remettre cet événement sportif au goût du jour a progressivement émergé.

Il a abouti à la nouvelle course transfrontalière d'Alzette Belval.

Comme son nom l'indique, la course avait ses départ et arrivée à Villerupt et proposait un parcours de 15 km alliant course sur route (voire « autoroute »), trail urbain et chemins champêtres.

Le tracé prévoyait la traversée d'Audun-le-Tiche, empruntait la nouvelle route du contournement Micheville-Belval, encore fermée en novembre. Il proposait une visite du quartier de Belval, du parc du même nom avant de retourner vers Villerupt par les chemins de randonnée de Russange / Rédange, permettant ainsi aux coureurs de découvrir une partie de l'agglomération transfrontalière de manière originale et sportive.



### Une manifestation familiale et accessible à tous.

La course transfrontalière d'Alzette Belval se voulait être une manifestation familiale et accessible à tous. Pari réussi en offrant la possibilité de s'inscrire en individuel, en équipe ou en relais. Une marche a été organisée en parallèle par le club audunois « le Train 11 du Val d'Alzette », sur le même parcours mais en sens inverse afin d'encourager les coureurs.

Au total, près de 250 personnes ont participé à l'événement, coureurs et marcheurs confondus, français, luxembourgeois et belges...

La course n'avait donc pas de transfrontalier que le nom !

En parlant d'accessibilité, deux blade-chairs, avec leurs équipes, ont également pris part à la course avec un parcours adapté.

### De nombreuses animations et de la convivialité...

Les associations locales étaient de la partie avec un échauffement zumba organisé pour les coureurs par l'association Z-DANZ Zumba de Villerupt et un concert de rock à l'arrivée. Les participants et leurs supporters ont pu profiter du vin chaud et de la petite restauration à l'arrivée, dans une ambiance conviviale.

Le succès de la manifestation est également dû aux nombreux bénévoles, au soutien des municipalités traversées et à l'implication des commerces et entreprises locales.

Pour aller plus loin : revue de presse : <http://gectalzettebelval.eu/actualites-2/le-gect-alzette-belval-dans-la-presse/>



## Zumba

La salle Tommasi a accueilli en juin dernier le club de Zumba local "Pati Z Dance".

Mélange de salsa, flamenco, swing et merenge, la Zumba, à la fois ludique et motivante, constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Elle tonifie l'ensemble des muscles du corps, développe la capacité respiratoire et l'endurance.

Une quarantaine d'adeptes ont ainsi participé à la Zumba Party, dirigée par la professeure Patricia WUNSCH, en se déhanchant dans une ambiance de folie sur des rythmes endiablés.

Le club participe régulièrement à plusieurs manifestations locales (TAP, périscolaire, Carnaval, Fête du Sport et de la Culture, Halloween) et est toujours suivi par de nombreux participants.



### Le Mot de l'Adjoint aux sports : René IACONE

#### PARIS 2024

Les Jeux Olympiques restent un événement sportif incontournable nous obligeant à la réflexion. Selon France Télévision, 35 millions de téléspectateurs ont regardé, même épisodiquement, toutes les compétitions. Autant dire que les images ont une résonance incontestable.

Ces jeux ont débuté dans une atmosphère lourde, marqués par les soupçons de dopage (Russie). La lutte contre le dopage doit être une priorité à l'instar du travail impulsé par Marie-George BUFFET (ancienne ministre des sports).

**L'enseignement a tirer : les jeux ne peuvent pas être réussis sans l'implication des populations locales et ne s'imposent pas à un peuple.**

Le contexte économique et social, le prix des places sont des facteurs importants. Les jeux ne doivent pas profiter à des investisseurs privés, à des fins de spéculation.

Nous devons en tirer les enseignements pour la candidature de Paris 2024, à commencer par l'implication des populations sur l'ensemble des sujets. Un partenariat signé sur le volet écologique, une charte sur les conditions économiques et sociales avec les syndicats et les entreprises seraient de bonne augure.

Les histoires que l'on souhaiterait revoir : une médaille d'Or d'une judoka issue des favelas, une jeune syrienne nageuse, qui a sauvé du naufrage ses camarades sur une île grecque.

**Les jeux olympiques en France en 2024, une merveilleuse idée dans ces moments difficiles.**

Une nation unie, une jeunesse enthousiaste, la France et le sport à l'unisson seraient la consécration de ces futurs jeux olympiques.

**Le 20 juin 2016, le Conseil Municipal de la ville d'Audun-le-Tiche a voté une motion de soutien à la candidature de la ville de Paris pour les JO de 2024.**

# L'année du Comité de Jumelage...

## En Janvier

Pour le Comité de Jumelage l'année a débuté par la présence de la délégation allemande de Birkenfeld lors de la présentation des vœux à la population de Mr le Maire d'Audun le Tiche.



## En Février

Deuxième rencontre de l'année le 6 février. Nos adhérents étaient invités à l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue au Centre Socio Culturel.

Notre association comptait en 2016, 120 membres.

## En avril

Le 9 avril, les maires, les membres du comité de jumelage et des associations de nos deux villes se sont retrouvés à Birkenfeld pour préparer les échanges culturels, sportifs, scolaires, et amicaux prévus pour le courant de l'année. Les responsables y ont consacré la matinée.

La journée s'est terminée par une visite du site protégé de l'Erbeskopf, Parc national du Hunsrück-Hochwald, le plus haut sommet du pays et de tout le Benelux.

La région, riche d'une grande diversité paysagère, qui abrite une faune et une flore uniques, est reconnue comme un haut lieu de biodiversité.



## En mai

Une invitation de la Municipalité de Duszniki Zdroj à participer les 1, 2, 3 mai aux "Jours de Duszniki" a été déclinée. Le courrier arrivé trop tardivement ne nous permettait pas de préparer sérieusement le déplacement.

Le 8 mai, le Bourgmestre et une délégation de Birkenfeld étaient présents aux cérémonies patriotiques à Audun le Tiche. Des échanges réguliers ont lieu dans l'année entre les deux municipalités notamment lors des manifestations patriotiques de mai et de novembre.



Du 23 au 28 mai, les élèves du Collège Emile Zola recevaient leurs correspondants de Loudun. A chacun de leur séjour les élèves participent ensemble aux cours, aux activités sportives, ludiques et visites de la région.

Les jeunes Loudunais étaient hébergés dans les familles de leurs nouveaux amis.

Le Comité de Jumelage participe financièrement à ces échanges depuis de nombreuses années.

## En Juin

Du 12 au 19 Juin, cinquante-deux de nos adhérents séjournaient dans le Golfe de La Spezia en Italie. Un merveilleux séjour tout en convivialité.

Tous les participants sont littéralement tombés sous le charme de cette région des Cinqueterre, de ces villages pittoresques aux maisons délicieusement colorées, accrochés à la falaise ou blottis dans une crique.





Lerici et Portovenere, Portofino, La Spezia et les carrières de marbre de Carrare ont été les étapes absolument indispensables de ce séjour.



Pour clore le séjour, éviter le tunnel du Saint Gothard nous a permis de découvrir la belle route du col.

Il nous a fallu subir de nombreux virages et longer les précipices comme dans tout col de haute montagne mais le paysage en valait vraiment la peine.

Le 26 juin, invitée par l'association JSA "Train 11" et le Comité de Jumelage une délégation de Birkenfeld participait à la Marche populaire annuelle de l'association audunoise de marcheurs.



## En juillet

A l'occasion de la Fête Nationale, le programme d'accueil du 11 au 15 juillet a été organisé par les membres du comité pour les délégations des villes jumelles.



Pour le 20<sup>ème</sup> anniversaire de notre jumelage avec Duszniki Zdroj étaient reçus outre l'actuel premier magistrat, les premiers responsables municipaux initiateurs de ce jumelage, ainsi que les personnalités des villes de Gualdo Tadino et de Birkenfeld..



Un hommage particulier a été rendu à nos amis polonais, lors de la soirée inaugurale de la Fête du Sport et de la Culture. Les représentants de la ville polonaise réputée pour son musée de la papeterie et sa fabrique de papier ont offert une démonstration de la fabrication de papier aux nombreux curieux. Les personnes présentes ont pu apprécier les spécialités polonaises, hareng, boudin, metka, vodka servis généreusement aux amateurs.

Le 12 juillet, toutes les délégations étaient invitées à découvrir la ville de Nancy capitale de la Lorraine. Il y a 250 ans, en février 1766 avec la disparition de l'ancien roi de Pologne et dernier duc de Lorraine, Stanislas Leszczynski, la Lorraine était définitivement réunie au royaume de France.

Les délégations étaient attendues au Conseil Départemental de Meurthe et Moselle où le déjeuner leur a été servi.



Le 13 juillet M. le Maire guidait les délégations pour la visite des installations de la ville d'Audun-le-Tiche.

Les délégations ont ainsi pu découvrir un tronçon de la route reliant le bassin de l'Alzette au site de Belval.



Après les festivités de la soirée du 13 juillet et des cérémonies patriotiques du 14 juillet le repas officiel a été offert par le Comité de jumelage aux délégations, Espace Jean Moulin.

Les associations audunoises étaient invitées à se joindre à nos invités avec toujours l'objectif de favoriser de futurs échanges.

## En Août

Le 29 août, les membres du Comité étaient invités à participer à la "Pramienmarkt", Foire de la ville de Birkenfeld.



14 juillet - Salle Jean Moulin

## Séisme en Italie - appel aux dons

Le Comité de Jumelage d'Audun-le-Tiche a souhaité témoigner sa solidarité aux sinistrés du tremblement de terre qui a touché le centre de l'Italie dans la nuit du 24 août 2016. Un appel aux dons a été lancé pour venir en aide aux centaines de familles qui ont tout perdu.

Il s'agit plus précisément d'apporter une aide financière à une famille, qui a perdu pendant le séisme 6 personnes sur les 16 qui la composaient.

Les fonds collectés 2825€ ont été reversés par l'intermédiaire de notre ville jumelle Gualdo Tadino en contact avec la ville sinistrée d'Amatrice.

Le comité de Jumelage, les villes d'Audun-le-Tiche et de Russange ont souhaité s'y associer en votant une subvention en conseil municipal.



## En Septembre

Du 23 au 26 Septembre, dernier week-end du mois, comme chaque année, la ville était représentée à Gualdo Tadino par une délégation officielle.

Au programme, la visite des "Trésors de la Fondation" de la caisse d'Épargne de Perugia s'est ajoutée à la traditionnelle "Fête des Portes". Cette année nous saluons la victoire de la Porte de "San Benedetto".

Cette manifestation se rattache au "Pallium decurrendum" qui se déroulait chaque année (à partir semble-t-il du XIII siècle) le 29 septembre, fête du patron Saint Michel Archange.

Précédée par un cortège historique en splendides costumes d'époque, elle repropose la dispute du "Palio" entre les quatre portes de la ville qui se défient en quatre épreuves.

Pendant la manifestation, on peut fréquenter les caractéristiques "tavernes", lieux de rencontre et de dégustations de plats locaux.

## En Novembre

Le mois de novembre est le mois des manifestations patriotiques pour les municipalités d'Audun-le-Tiche et de Birkenfeld qui se retrouvent le 11 à Audun-le-Tiche et le 15 à Birkenfeld pour les cérémonies durant toute la journée.

L'année d'action du Comité de jumelage s'est clôturée en Novembre.

140 personnes, adhérents et amis se sont retrouvés Salle Jean Moulin pour la sortie du Beaujolais nouveau.

Rires et bonne humeur étaient les mots clé de cette soirée très attendue : tous les ingrédients y étaient !

Rendez-vous novembre 2017... pour la 9<sup>ème</sup> édition !





## Nouveaux commerces

### Ptinouch

**Atelier et boutique de couture**  
Retouches - Travaux divers -  
Cours de couture

**Adresse :** 20, rue Leclerc  
57390 Audun-Le-Tiche

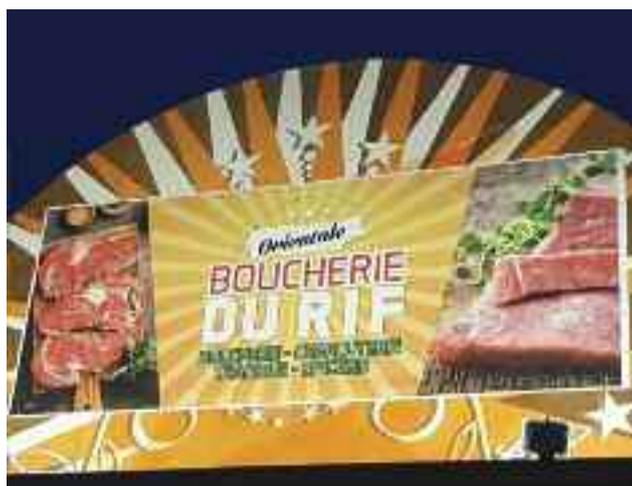
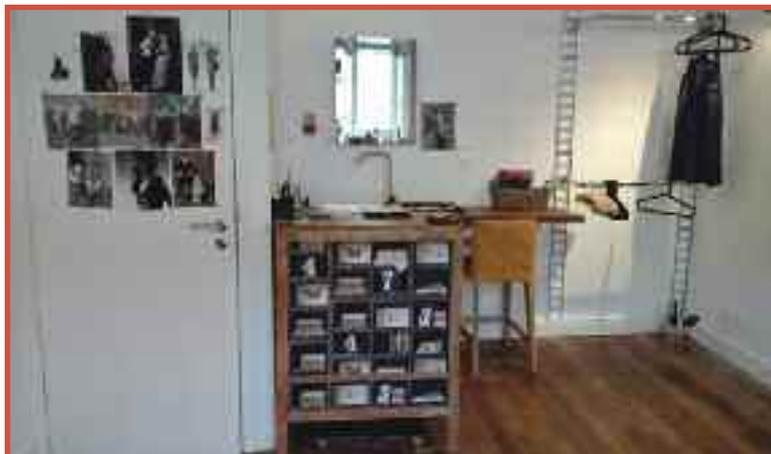
**Téléphone :** 06 83 06 32 91

### Horaires :

Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30-11h15 / 13h15-18h  
Mercredi et samedi : 9h à 16h sans interruption

**Facebook :** Ptinouch Couture

**Mail :** ptinouch\_etoile@yahoo.fr



### Boucherie du Rif

**Responsable :** Abdeslam KHAYATI

**Adresse :** 78, rue du Luxembourg  
57390 Audun-Le-Tiche

**Téléphone :** 09 82 25 25 82

**Horaires :** Le lundi de 14h à 19h30  
Du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h30  
Le samedi de 10h à 20h sans interruption  
Le dimanche de 10h à 13h

**Facebook :** La Boucherie du Rif





## Environnement et civisme

### **Rappel** : quelques règles de civisme

#### **Les déjections canines**

Législation :

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



*Le bon geste à adopter*

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (35 euros).

#### **Les ordures ménagères**

Les poubelles contenant des ordures ménagères pourront être placées sur les trottoirs au plus tôt la veille à partir de 20h et au plus tard le jour même du ramassage, avant le passage du service concerné.

Une amende pourra sanctionner le non respect des horaires et des jours de passage.

#### **Les Dépôts sauvages**



L'article 4 du décret du 26 septembre 2002 pris en application de la loi du 8 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance concerne les dépôts sauvages. Il prévoit une amende de 2<sup>e</sup> classe (entre 38 et 150 €) pour "le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit. De plus, cette sanction est également étendue au non-respect des horaires ou jours de collecte.

Par ailleurs, lorsque le contrevenant a utilisé un véhicule pour déposer des déchets en dehors des emplacements autorisés, la sanction prévue est une amende de 5<sup>ème</sup> classe (entre 750 et 1500 €), avec possibilité de confiscation du véhicule ayant servi à commettre l'infraction, y compris s'il s'agit d'un véhicule d'entreprise.



### Le déneigement des trottoirs

En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux pour les piétons. Les riverains ont la responsabilité de son entretien devant leur habitation. Cette prescription comprend notamment le déneigement. Pour prévenir les risques de glissade et de chute, certaines règles existent concernant l'entretien des trottoirs. Les mesures préventives consistent à déblayer la neige et éventuellement saler ou sabler le trottoir en cas de gel. Le sel déposé dans les bacs à disposition des Audunois est à utiliser uniquement pour déneiger les voies publiques principalement en pente.

Si la commune s'emploie à prendre à sa charge le déneigement aux abords des bâtiments publics, et en premier lieu des établissements scolaires chaque fois que cela est nécessaire, elle ne peut le faire, vous le comprendrez, sur l'intégralité du territoire communal.

Il existe un Arrêté Municipal prescrivant le déneigement des trottoirs par les habitants.

En cas de négligence avérée, le propriétaire commet une faute qui engage sa responsabilité sur le fondement des articles 1382 et 1383 du Code Civil.

### Interdiction de répandre des néonicotinoïdes sur la commune

En France, les insecticides de la famille des néonicotinoïdes sont utilisés sur des centaines de milliers d'hectares.

Des centaines de publications scientifiques françaises, européennes et internationales attestent des impacts néfastes de ces pesticides sur les abeilles, les pollinisateurs et plus largement sur des nombreuses composantes de la biodiversité (espèces aquatiques, oiseaux, etc).

En juillet 2016, après plusieurs mois de débats sur la loi de reconquête de la biodiversité, les parlementaires français se sont prononcés en faveur de l'interdiction de principe des néonicotinoïdes à compter du 1er septembre 2018.

### Comment bien trier nos déchets ?

Pour que le recyclage soit efficace, il faut bien trier ses déchets en amont.

#### Les ordures ménagères du sac noir

Les ordures ménagères sont l'ensemble des déchets qu'on ne peut actuellement pas recycler. Néanmoins, on ne peut pas y déposer n'importe quoi. Ne doivent pas être mis les cartons, les gravats, les déchets verts, les déchets électriques et électroniques et l'ensemble des produits dangereux et **surtout le verre**. Ces déchets doivent être amenés en déchèterie communautaire.

#### Les déchets recyclables du sac transparent

Nos sacs transparents sont collectés chaque semaine ou de façon bi-mensuelle selon les communes. Ils sont également acheminés à Maxival dans le centre de tri. Les déchets sont triés par type de matériau pour être cédés à des professionnels du recyclage.

#### Quels déchets doit-on y déposer ?

Les bouteilles et flacons plastiques ;  
les papiers et cartons ; les emballages métalliques.



# Meio ambiente e cidadania

## **Recordar : algumas regras de cidadania**

### **Excrementos caninos**

#### Legislação :

Os excrementos caninos são proibidos na via pública, nos passeios, nos espaços verdes públicos, nos espaços infantis e por razões de higiene pública. Todos os proprietários ou todos aqueles que possuam um cão devem proceder imediatamente, pelos meios adequados, à recolha dos excrementos caninos. Em caso do incumprimento da proibição, a infração é passível de uma contração de 1º classe (35 euros)

### **O lixo doméstico**

Os sacos de lixo doméstico poderão ser colocados nas calçadas , o mais cedo no dia anterior a partir das 20 horas, e o mais tardar no mesmo dia da recolha, antes da passagem do serviço em causa.

Uma multa poderá ser aplicada em caso de desrespeito dos horários e dos dias de recolha.

### **Depósitos selvagens**

Todo e qualquer tipo de depósito de entulho é punível pela lei .

### **A remoção da neve das calçadas**

Os residentes são responsáveis pela limpeza e manutenção dos passeios situados na frente das suas casas.

Existe uma lei municipal prescrevendo a limpeza dos passeios pelos residentes. Em caso de negligência comprovada, o proprietário comete uma falta implicando a sua integridade sobre o fundamento dos artigos 1382 e 1383 do Código Civil.

### **Como separar corretamente o lixo?**

Para que a reciclagem seja eficaz é necessário separar adequadamente.

#### O lixo doméstico nos sacos pretos

O lixo doméstico é tudo aquilo que atualmente não pode ser reciclado. No entanto, não podemos depositar todo o tipo de lixo. Não devem ser colocados os cartões, o entulho, as folhas do jardim, electrodomésticos et um conjunto variado de produtos perigosos e sobretudo não colocar o vidro.

Estes resíduos deveram ser transportados transportados até a lixeira comunitária.

### **O lixo reciclagem dos sacos transparentes**

Os sacos transparentes são recolhidos todas as semanas, e nestes mesmos devem ser colocados as garrafas e embalagens de plástico; as folhas de papel e de cartão; as embalagens metálicas

### **O Fogo**

Todo o tipo de fogo, e processo de queima de folhas ou madeira é expressamente interdito.



## *Déclaration du groupe "Retour à gauche : La parole aux Audunois."*

Madame, Monsieur, Chers amis,

En fin d'année, nous sommes amenés à faire un bilan du travail réalisé et à jeter les bases des activités à entreprendre l'année suivante.

### **Quel bilan peut-on tirer de l'activité municipale ?**

De gros dossiers restent en suspens et se heurtent à l'immobilisme municipal et souvent à l'intransigeance du maire qui continue à prendre seul une majorité de décisions.

### **L'eau :**

L'étude qui a conduit à signer un nouveau contrat d'affermage de l'eau potable avec Veolia stipulait d'être poursuivie afin d'examiner la possibilité d'une mise en place d'une régie municipale des eaux, étendue aux 5 communes du SIVOM. Cette étude n'est pas engagée, c'est anormal.

### **Le Temple :**

Les conditions financières de la ville ne permettent pas d'entreprendre des travaux globalement onéreux. Le fait de ne pas entamer les travaux ne permet pas de toucher des subventions. Quel merveilleux système ! Cela dit, pour notre groupe, il n'est pas question d'endetter le budget municipal ni au titre du temple, ni à celui du presbytère attenant. Nous proposons d'attendre des jours meilleurs avant de nous y engager.

### **Le Calvaire :**

Il n'y aura pas de nouveau quartier dans la zone naturelle du Tas de sable, ni de déboisement au Calvaire. Suite à une forte mobilisation de la population locale, le projet de révision du plan local d'urbanisme de notre ville a été abandonné au printemps 2016. Ce qui a permis de fermer la zone du Tas de sable à la construction et de geler le déclassement d'une partie des forêts au Calvaire et au Katzenberg.

### **Intégration de la CCPHVA dans le giron de Portes de France et de Val de Fensch :**

Nous avons pris position contre cette intégration et nous le confirmons.

Alors que l'Opération d'Intérêt National commence à porter ses fruits sur le territoire, il ne faudrait pas que nous soyons noyés dans la masse. Par contre, nous devons rester maîtres de notre avenir. Il nous faut poursuivre le développement de notre territoire en liaison avec nos voisins luxembourgeois.

Pour cela, il nous faudra encore une bonne décennie avant de pouvoir faire un premier bilan de l'opération.

### **Education :**

Il est nécessaire de prévoir dès le début de l'année prochaine un nouveau groupe scolaire (école maternelle + primaire) compte tenu des nouvelles habitations qui vont être construites sur le site de Micheville. La CCPHVA compte diligenter une étude de diagnostic concernant l'offre publique de la petite enfance et scolaire du territoire pour un montant de 150.000 EUR. Or, il suffit de consolider les informations actuellement disponibles auprès des services compétents des communes de la CCPHVA. Pour nous, ce montant ne se justifie aucunement.

### **Santé :**

Même si ce n'est pas de la responsabilité directe de la municipalité, il est urgent de s'assurer que notre population ne va pas se trouver en déficit de médecins. Or, c'est une situation que nous devons envisager car elle est tout à fait plausible. Nous avons besoin au moins d'un sinon plusieurs médecins généralistes à Audun-le-Tiche, ainsi que de certains spécialistes comme prévu par la CCPHVA. Il est urgent d'agir dans ce domaine.

### **Finances :**

Sur le plan du budget, les impôts locaux de la ville n'ont pas été augmentés, ce que nous saluons. Par contre, la CCPHVA a ouvert une ligne d'impôt sur le foncier. Ce n'était pas une obligation. A l'heure où le pouvoir d'achat des familles n'est pas des plus florissants, il est immoral de lever des impôts supplémentaires (même faibles) sur les familles.

### **Démocratie participative :**

Enfin, la démocratie participative est un concept qui nous tient particulièrement à cœur. Si nous avons bien noté que ce point figurait au programme de l'équipe municipale en place, nous sommes au regret de constater que ce concept est bafoué au sein même du conseil municipal, les décisions étant prises sans aucun débat, et lorsque des débats s'engagent, le ton est souvent au mépris. Il serait l'heure pour nous d'associer enfin les habitants aux débats relatifs aux décisions qui impacteront leur avenir.

Chers concitoyens,

D'une manière plus générale, nous souhaitons que les affaires municipales soient conduites dans un cadre démocratique plus large, où les élus certes, mais aussi les habitants puissent donner leur avis et être entendus.

Pour cette nouvelle année 2017, nous vous adressons ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

*Raymond Schwenke, René Felici, Gilles Blasi-Toccaceli, Sarah Boumédine, Viviane Fattorelli*

## Déclaration du groupe majoritaire

### Le projet de caserne des pompiers, commune à Audun-le-Tiche et Villerupt, est abandonné.

Prévue depuis 2007, en pourparlers entre le SDIS 54 et le SDIS 57 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), en association avec les Maires d'Audun-le-Tiche et de Villerupt, la caserne devait être implantée sur le nouveau site de Micheville, son emplacement était identifié dès 2008.

Le SDIS de Meurthe et Moselle vient d'annoncer la création d'une caserne de pompiers uniquement pour la ville de Villerupt.

Le Maire, Monsieur Alain CASONI, a confirmé l'information, lors de la cérémonie des voeux mi-janvier : une caserne sera construite dès 2018 dans le quartier de Cantebonne.

Cette déclaration, faite sans en avoir, au préalable, informé le Maire d'Audun-le-Tiche, a eu l'effet escompté. C'est avec stupeur que les élus de la ville ont pris connaissance de cette décision par voie de presse.

On peut regretter le fait que le projet de caserne intercommunale et interdépartementale ait été abandonné de cette manière.

Le SDIS 54 a enterré définitivement l'idée de la réalisation de cette caserne unique, caserne qui aurait permis une mutualisation des moyens, en matériel et en hommes.

Elle aurait été, de plus, très performante, avec davantage de pompiers professionnels et dotée en prime d'un pôle d'urgence médicalisé.

Cette manœuvre est en contradiction avec les pourparlers en cours. Elle a pour conséquence de priver les communes de l'intercommunalité d'une caserne opérationnelle en collaboration avec les services luxembourgeois.

Elle aurait permis également des économies substantielles tant du point de vue investissement que fonctionnement. Toutefois, la caserne d'Audun-le-Tiche sera construite à l'horizon 2020 sur le terrain identifié et retenu actuellement sur le site de Micheville. Le conseil départemental de la Moselle, qui en assumera le coût par l'intermédiaire du SDIS 57, fera peser tout le poids du financement aux habitants du département.

Au cours du conseil municipal du 23 janvier 2017, les élus de la majorité ont fait part de leur étonnement et de leur indignation concernant les faits mentionnés.

Le Maire, Lucien PIOVANO, a qualifié cette manœuvre de "pur scandale". Le premier Adjoint, René IACONE, parle d'"argent public gaspillé". Par ailleurs, le conseiller général, Jacky ALIVENTI, sollicité, a déclaré regretter tout ce flou dans les discussions pour en arriver à cette rupture brutale.

Dans le contexte de l'intercommunalité, on ne peut que déplorer l'abandon du projet de caserne unique, caserne qui aurait été dédiée au service de tous les habitants du territoire.





# Les nouveaux petits Audunois

## 67 Naissances

### JANVIER

Aaliyah RAMOELINTSALAMA le 1<sup>er</sup> janvier  
Jennifer KNOBE le 7 janvier  
Ilyès MASSUCCI le 8 janvier  
Omar ABID le 18 janvier  
Monica BITEGETS IMANA le 22 janvier  
Mahée AUROUSSEAU le 30 janvier

### FÉVRIER

Alissa PIREAUX le 1<sup>er</sup> février  
Safi BOUAKKAZ le 3 février  
Eiden GANGLOFF le 5 février  
Rafaël SZYMKOWIAK le 7 février  
Amin RASTODER le 14 février  
Marc COLLÉ le 18 février  
Matia PATASSI le 18 février  
Salvador MARCELINO DE ALMEIDA le 25 février  
Krys TAMEN TCHOUTA le 26 février  
Naïl BOUCHIKRI PECCI le 29 février

### MARS

Rose BOSCHER le 8 mars  
Kevin BARROSO PIMENTEL le 10 mars  
Chloé SERVO FRADE le 21 mars  
Alejandro FARIA GARCIA le 22 mars  
Joao SANTOS MARQUES le 30 mars

### AVRIL

Ayden FILIPE le 7 avril  
Kylian CLOOS RODRIGUES le 8 avril  
Thomas HERVÉ le 19 avril  
Margaux KOWALSKI le 29 avril  
Hugo & Victor ALEXANDRE VEREZ le 30 avril

### MAI

Enzo HEITOR PERALTA le 4 mai  
Badara BENCI FALL le 4 mai  
Elisa TRIPARD le 9 mai  
Maxime GÉBÉLE le 23 mai

### JUIN

Elyas GHODBANE le 4 juin  
Océane BERTACCO le 5 juin

Ismael & Sofian AOUDACHE le 13 juin  
Myla RAMDANI le 16 juin  
Micael DA SILVA MENDES le 17 juin  
Charlotte VON LAUFENBERG le 26 juin  
Joana MOREIRA le 26 juin  
Eldar SABOTIC le 28 juin  
Henrique FIGUEIRA DE AZEVEDO le 29 juin

### JUILLET

Martim PINTO RIBEIRO le 12 juillet  
Lourenço GAMANHO ISIDORO le 25 juillet  
Alessia MONTE le 28 juillet  
Noémie GIOVAGNOLI le 29 juillet

### AOÛT

Naomi SOYER le 2 août  
Farah MAMAH le 14 août  
Lyne RODA le 16 août  
Kinda LAOUAFA le 17 août  
Kyara FREITAS MACEDO le 22 août  
Olivier CAPITAÏN le 24 août  
Mila NTUMBA TSHITIKU le 26 août  
Cloé HOEBEKE le 27 août  
Lucie CHEVALLIER le 27 août

### SEPTEMBRE

Romeo JERONIMO CALDEIRA le 5 septembre  
Christelle DA CRUZ PEREIRA le 9 septembre  
Luna CARVALHO DUARTE le 12 septembre

### OCTOBRE

Noah MINELLI le 5 octobre  
Louis NAVELOT le 14 octobre  
Guilherme DA SILVA MORETO le 30 octobre

### NOVEMBRE

Inès SILVESTRI le 7 novembre  
Nerma AGIC le 25 novembre  
Kévin OLIVEIRA DUARTE le 28 novembre  
Manoha MOUGIN le 29 novembre

### DÉCEMBRE

Télio GIUNTA le 3 décembre  
Sloane BOULON le 11 décembre  
William FERSING le 21 décembre



# Us nous ont quittés

## 61 Décès

### JANVIER

Fatma LAROUS épouse BENDEKHIL le 5 janvier  
Robert LOUIS le 7 janvier  
Antonia MONTALTI épouse BONETTI le 20 janvier  
Daniel SPITZ le 27 janvier  
Christine PUTAS veuve RION le 31 janvier

### FÉVRIER

Hwee Lang ANG épouse RICHARD le 3 février  
Jean CLAVEL le 12 février  
Bruna MERLIN veuve FELTRINI le 13 février  
Clothilde PERLOT épouse SCHLEIDER le 17 février  
Stéphanie KOZAK épouse BRUNETTI le 17 février  
Isalina da Conceição FERNANDES veuve DAS DORES SALVADOR le 23 février  
Eliseo MARINELLI le 29 février

### MARS

Yvonne BUGIONOVI veuve BALLAND le 4 mars  
Marie-Thérèse GLASER veuve RODIGHIERO le 4 mars  
Jean-Marc MULLER le 18 mars  
Stéphanie FRANKIEWICZ veuve ZANNI le 24 mars  
Bruno ANDERLINI le 25 mars  
Eva PICCINELLI veuve BERTINI le 27 mars

### AVRIL

Claudine PLATINI veuve ORSINI le 5 avril  
Lydia BARULEA épouse KOWALSKI le 11 avril  
Alice LAVINA veuve PAZZAGLIA le 15 avril  
Louise MANCINI veuve TONDINI le 16 avril  
Christiane GODET épouse REDIN le 21 avril  
Stella CHIODI veuve AMICI le 24 avril  
Claude HERDZIK le 29 avril

### MAI

Cyr CASONI le 3 mai  
Alphonse DEL GUZZO le 5 mai  
Antonio CARLISI le 6 mai  
Halina PAWLIK veuve MISIAK le 29 mai

### JUIN

Edouard MONNET le 10 juin  
Ludovic DIDIER le 14 juin  
Guy FOREST le 27 juin

### JUILLET

Deanna BUTERA épouse MIDOLO le 1<sup>er</sup> juillet  
Marie-Louise BAUMANN veuve THILL le 20 juillet  
Jean KOWALSKI le 29 juillet  
Yvette MORDENTI veuve GROULX le 29 juillet

### AOÛT

Bruno BRIACCA le 14 août  
Thérèse GARBUGGIO veuve IGEL le 27 août  
Pascal GUELEN le 30 août  
Roger GINGLINGER le 31 août

### SEPTEMBRE

Annie MOUTILLIER veuve FILIPPETTI le 6 septembre  
Emile SCHLEIDER le 16 septembre  
Irène PEVERINI veuve ROSSI le 27 septembre

### OCTOBRE

Marcel SEDIK le 14 octobre  
René SACCHETI le 17 octobre  
Jean SALLUSTI le 19 octobre  
Lucien BORTOLUZZI le 21 octobre  
Jeannine MARINONI épouse TOMMASINI le 24 octobre

### NOVEMBRE

Mario GARDELLA le 1<sup>er</sup> novembre  
Bruna UGOLINI épouse BERNARDI le 2 novembre  
Zygmunt KLOSKA le 4 novembre  
Jean CECCONI le 10 novembre  
Catherine GROSSO veuve OBED le 16 novembre  
Brunhilde KRETSCHMER veuve CLEMENT le 28 novembre  
Paulette GASPARD veuve PIANCASTELLI le 30 novembre

### DÉCEMBRE

Olga MATERAZZI épouse BELLUCCI le 9 décembre  
Ida SANTINI veuve CIMARELLI le 16 décembre  
Jean-Marie GRISIUS le 16 décembre  
Raymond BIELLO le 23 décembre  
Hippolyte HENRION le 27 décembre



## Us se sont dit OUI

### Le 16 avril

Christophe FREDRIC a pris pour épouse Cindy LAROCHE

### Le 4 juin

Maxime HARLORY a pris pour épouse Mélanie JACQUET

### Le 18 juin

Régis LONGO a pris pour épouse Maria Deolinda ALMEIDA FERNANDES

### Le 25 juin

Michel LAZZARA a pris pour épouse Angélique VIDIC

### Le 13 août

Robert UEBERSCHLAG a pris pour épouse Letizia LAMBRECH

### Le 20 août

Daniel BALDELLI a pris pour épouse Laura LAMBRECH

Fredy LEITE a pris pour épouse Rebecca BEGGIATO

### Le 17 septembre

José Carlos DOS SANTOS NOGUEIRA a pris pour épouse Laurinette Maria LINS

Paulo Jorge CORDEIRO SIMOES FERREIRA a pris pour épouse Maria Salome NUNES DA ROCHA

### Le 29 octobre

Gilbert KOWALSKI a pris pour épouse Claudine MAZZAGRILLI

### Le 17 décembre

Cédric HENTINGER a pris pour épouse Stéphanie HOSCHEID



## RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER au 18 FÉVRIER

**Loi et obligations** : L'article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques prévoit que les personnes questionnées sont tenues de répondre aux enquêtes statistiques déclarées obligatoires par l'administration. Le recensement organisé par l'Insee en fait parti. La loi précise néanmoins que les renseignements fournis par les personnes recensées sont protégés par des règles de confidentialité.

**Réponses fausses ou inexactes** : La loi mentionne en outre que les réponses transmises doivent être renseignées avec exactitude.

**Sanction** : En cas de refus de réponse, vous recevrez une mise en demeure adressée par votre mairie en lettre recommandée. En cas de refus persistant ou de réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle et familiale, l'article 7 de la loi du 7 juin 1957 prévoit que vous pouvez être sanctionné d'une amende de 38 euros.

**Si aucun agent recenseur n'est passé à votre domicile, merci de bien vouloir prendre contact avec Laura FERRARI, en Mairie d'Audun-le-Tiche, au 03 82 59 15 00 ou 06 40 21 19 76.**

# Agenda

Notes

- 19 février** : Carnaval enfantin - Salle Jean Moulin - 15h
- 8 mars** : Journée Internationale de la Femme - MJC
- 19 mars** : Fête Patriotique - Cessez le feu an Algérie 19 mars 1962
- 19 mars** : Soirée cabaret - Ecole de Musique - Salle Agora Russange
- 20 mars au 1<sup>er</sup> avril** : Distribution des sacs poubelle
- 23 avril** : Elections présidentielles (2<sup>ème</sup> tour le **7 mai**)
- 24 avril** : Journée Nationale de la Déportation
- 08 mai** : Fête de la victoire 1945
- 18 au 21 mai** : 21<sup>ème</sup> Salon de Peinture et Sculpture
- 20 mai** : Théâtre des jeunes pousses d'Hussigny
- 21 mai** : Braderie
- 27 mai** : Goûter de la fête des mères
- 28 mai au 11 juin** : Festival de Théâtre "En Scènes"
- Juin** : Récompenses sportives
- 10 juin** : Forum des associations - Chapiteau
- 11 et 18 juin** : Elections législatives
- 14 juin** : Noces d'Or
- 21 juin** : Fête de la musique
- 25 juin** : Marche populaire Train 11
- 3 juillet** : Tour de France
- 12 au 16 juillet** : Fête du Sport et de la Culture
- 13 juillet** : Grand défilé et feu d'artifice
- 14 juillet** : Fête Nationale
- 13 au 15 août** : Fête de la Porchetta
- 16 et 17 septembre** : Journées européennes du patrimoine GECT
- 12 au 15 octobre** : 14<sup>ème</sup> Salon de la Photo Amateur
- 18 octobre** : Repas des Anciens
- 27 octobre au 12 novembre** : 40<sup>ème</sup> Festival du Film Italien
- 11 novembre** : Fête de l'Armistice de la guerre 14/18
- 2 Décembre** : Sainte Barbe - Association des Mineurs
- 5 décembre** : Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France
- Décembre** : Saint-Nicolas et 11<sup>ème</sup> Marché de Noël

2017

Mairie d'Audun-le-Tiche  
12 rue Maréchal Foch  
57390 Audun-le-Tiche  
[www.audun-le-tiche.fr](http://www.audun-le-tiche.fr)

Accueil	03 82 59 15 00
Secrétariat général	03 82 59 15 01
Services techniques	03 82 59 15 02
Fax	03 82 91 28 14

